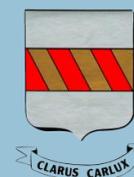


Année 2023

Edition janvier 2024

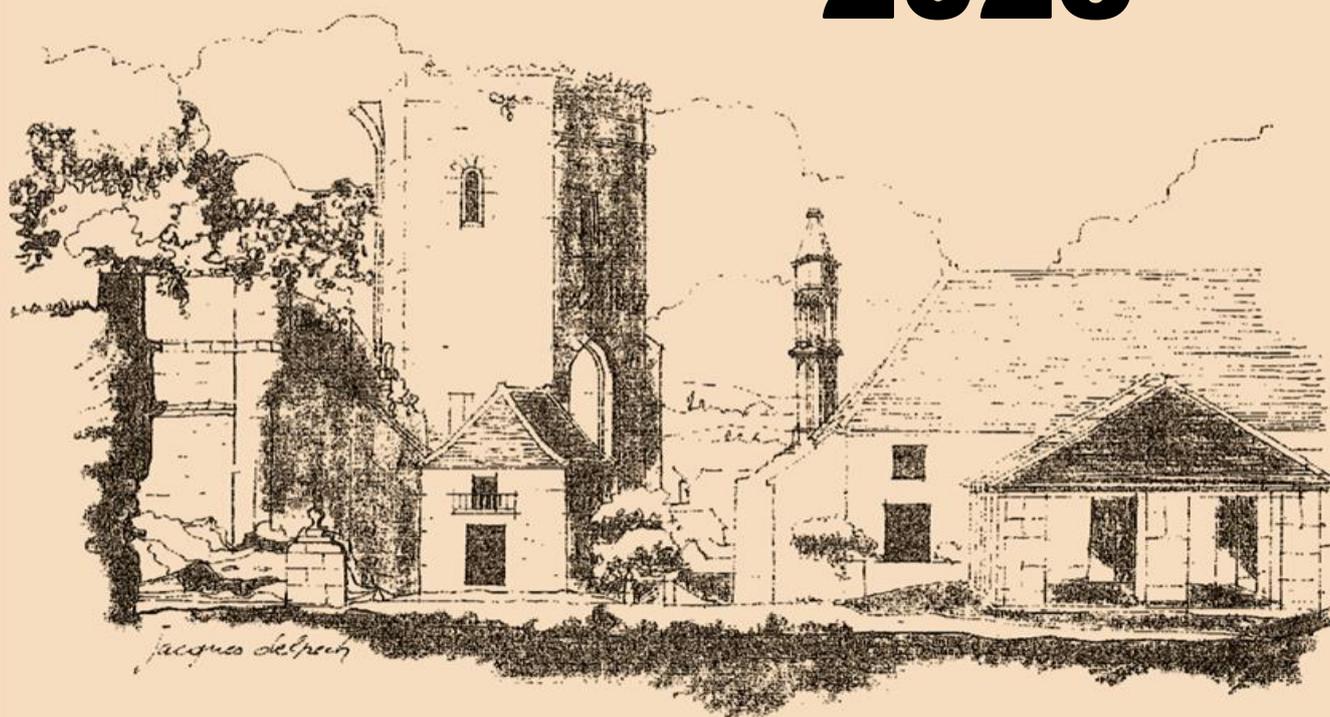
Bulletin municipal



CARLUX

dialogues

2023



Consultable sur : www.carlux24.fr



CARLUX joli village du Périgord noir

1,500 km de la rivière Dordogne.

15 km de Sarlat (Pays de La Boétie)

8 km du château de Fénelon

15 km de l'autoroute Paris Toulouse
(Autoroute A20)

30 km de l'axe routier Bordeaux-Clermont-
Ferrand-Lyon (Autoroute A89)

15 km de la gare S.N.C.F. de Souillac (ligne Paris-Toulouse)

15 km de la gare S.N.C.F. de Sarlat (ligne Sarlat-Bordeaux)

20 km de l'aéroport Brive-vallée-Dordogne

(<http://www.aeroport-brive-vallée-dordogne.com/>)

Piste cyclable, voie verte, vélo route Sarlat-Cazoulès sur la commune.

Équipements collectifs

Foyer Seyral salle de réunion

Salle polyvalente équipée (salle des fêtes)

Place des Platanes (Boules, Spectacles plein air, ...)

Terrain de sport

Chemins pédestres : GR6, nombreux circuits de
randonnées (PDIPR)

Parcours VTT balisés

Commerces itinérants

Poissonnerie

Zone Artisanale de Rouffillac

Antiquités

Chausse TP

3D concept paysage

Artisans

Gaboriau espaces verts

Delhorbe Plomberie chauffage

Services au public

Agence Postale communale/bibliothèque

Maison du tourisme Pays de Fénelon

Gare de Carlux Espace DOISNEAU

Gendarmerie

Droit du sol urbanisme Rouffillac

Maison France Services Rouffillac

où restent des traces des guerres
de Cent ans et de religion,
se situe dans la vallée
de la DORDOGNE.
Altitude : 85 à 260 mètres
639 habitants

Commerces

Libre service Proxi

Halle paysanne

Boulangerie

Cafés restaurants

Hôtels

Pizza Big-Good

La ferme de la Chapelle

Offre médicale

Médecin

Ostéopathes

Kinésithérapeute

Infirmières

Rhumatologue

Psychologue

Psychanalyste

Hypnothérapeute

LE MOT DU MAIRE	4
LA VIE MUNICIPALE	5
Le Conseil municipal 2020-2026	5-6
Les services municipaux	6
Le budget 2023 L'état civil	7
Urbanisme ,cartes d'identité, recensement jeunes	8
PLUI	9
LA VIE DE LA COMMUNE	10
Les vœux 2023, Les cérémonies 2023	10
La bibliothèque, les journées du patrimoine	11
L'école	12-13
Informations	
.....Recensement population 2024	14
....Citoyenneté et voisinage	14-15
.....La salle polyvalente (<i>équipements et tarifs</i>)	15
LA VIE DU PATRIMOINE	16
Réalisations au cours de l'année	16-18
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	18
L'INTERCOMMUNALITE	19
La Communauté de communes du Pays de Fénelon	19
La ronde des villages	19
Le CIAS	20
Les offres de soins à Carlux	21
Mission locale, Croix rouge, Entraide cancer	22
La Maison France Services	23
Les chenils intercommunaux, Carlux en ZRR, taxe de séjour	24
Le SICTOM	25
Le mot des gendarmes	26
LA VIE CULTURELLE	27
Calendrier des festivités 2024	27
Rétrospective 2023	28-30
LA VIE DES ASSOCIATIONS	31
ANNONCEURS	40

Mairie : 05 53 29 71 08

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h 30 h à 12 h et 14 h à 17h 30

Jeudi : fermé au public

SOMMAIRE

Rédaction et Impression
Mairie de Carlux
Publication Mairie de Carlux
Janvier 2024

Responsables :
Michel Lemasson
Jean Albenque

Photos et textes :
Jean Albenque
Janine Charrier
Odile Couronné
Philippe Ente
Marie-Laure Ferber
Michel Lemasson
Jean-Louis Rouet
Laurence Espinet



Le mot du Maire

Chères Carluciennes, chers Carluciens,

Chères amies, chers amis,

Si une date est à retenir pour l'année 2023 c'est bien celle de l'ouverture de la nouvelle épicerie. Samedi 14 octobre dernier, nous avons pu officiellement l'inaugurer après 4 ans de travail et de persévérance. Nous sommes récompensés car ce service fait l'unanimité des usagers et bien au-delà de Carlux. Ce projet est l'expression même du parcours du combattant qui est le quotidien des élus pour convaincre les partenaires institutionnels de l'opportunité d'un projet et bénéficier de financements corrects pour le réaliser.

Nous continuons à préparer les projets avec les mêmes convictions pour améliorer votre cadre de vie et attirer les visiteurs dans notre joli village.

Ainsi, la maison Dubois située au pied du donjon sera aménagée en un musée dédié au château médiéval pour compléter la visite de l'édifice et exposer divers objets trouvés durant les fouilles sous couvert de la DRAC.

Dans le domaine culturel, la dormition de la Vierge dans l'église Sainte Catherine sera restaurée. C'est un chef d'œuvre que nous devons préserver.

Le cœur du bourg va évoluer car le bâtiment qui abrite la maison médicale va être réaménagé de façon à permettre au médecin généraliste d'étendre son cabinet pour exercer deux spécialités complémentaires. Ce cabinet accueillera donc à terme exclusivement les professions médicales et paramédicales.

L'Agence Postale Communale, quant à elle sera déplacée dans le bâtiment de l'ancienne épicerie. Dans le même élan, celui qui hébergeait le CIAS à la maison des services se prédestine à accueillir aussi des médecins. Dès janvier, ce sont un rhumatologue et une psychologue qui s'installeront.

La station-service est aussi un projet qui nous anime mais dans la mesure où notre budget est contraint nous devons agir par ordre de priorité.

L'année 2024 sera aussi pour Carlux celle du recensement de la population. Ce moment est important car il permet de collecter des informations importantes pour mieux connaître la population et créer les équipements adaptés.

Je compte donc sur votre collaboration pour réserver un accueil cordial à nos agents recenseurs.

Pour terminer, comme chaque année je tiens à remercier chaleureusement l'équipe municipale qui œuvre dans diverses commissions, sans oublier nos agents municipaux et les bénévoles des associations pour leur dévouement qui contribue à la vie du village en associant nos commerçants et artisans.

Je vous souhaite que les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An soient aussi des moments chaleureux entourés de celles et ceux qui vous sont chers.

Au nom du conseil municipal, je formule les vœux de joie et de santé pour vous et vos proches pour l'année 2024.

Le Maire, André ALARD

LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil municipal 2020 - 2026

André ALARD

Maire

Michel LEMASSON

1^{er} Adjoint

Odile COURONNE

2^{ème} Adjoint

Guy SAULIERE

3^{ème} Adjoint

Jean-Claude DELHORBE

4^{ème} Adjoint

Janine CHARRIER

Jean-Charles DAGES

Philippe ENTE

Marie-Laure FERBER

Jean ALBENQUE

Stéphanie CHARRON

Lyse FERBER

Frédéric FERREIRA

Johan LOUBRIAT

Simon SALIGNE



Délégués aux organismes externes :

	Titulaires		Suppléants	
S.I.C.T.O.M. du P.N.	Marie-Laure FERBER	Jean-Claude DELHORBE	Lyse FERBER	Johan LOUBRIAT
S.D.E. 24	Michel LEMASSON	Jean ALBENQUE	André ALARD	Jean-Claude DELHORBE
SYNDICAT AERODROME DOMME SARLAT	Johan LOUBRIAT	Simon SALIGNE	Philippe ENTE	André ALARD
SYNDICAT IRRIGATION PRATS DE CARLUX	Guy SAULIERE	Jean ALBENQUE	Jean-Claude DELHORBE	André ALARD

Délégués Commissions Intercommunales C.C. Pays de Fénelon :

Délégués au Conseil Communautaire : André ALARD et Michel LEMASSON

	Économie, aménagement de l'espace et Urbanisme	Voirie Communautaire	Petite enfance, jeunesse, sport	C.I.A.S. CARLUX (CCF)	Communication, culture, tourisme	Santé, numérique, services publics	Évaluation des transferts de charges	Environnement, rivière GEMAPI	SMETAP	S.I.A.E.P. CARLUX	Comité de pilotage de la piste cyclable
Tit	Jean ALBENQUE	André ALARD	Marie-Laure FERBER	Odile COURONNE	Janine CHARRIER	Odile COURONNE	Marie-Laure FERBER	André ALARD		André ALARD	Johan LOUBRIAT
Sup	Jean-Claude DELHORBE	Jean-Claude DELHORBE	Simon SALIGNE	Marie-Laure FERBER	Johan LOUBRIAT	Marie-Laure FERBER		Jean-Charles DAGES	Michel LEMASSON	Jean-Claude DELHORBE	

Commissions municipales :

	Président	Membres
Action Sociale	André ALARD	O. COURONNE, S. CHARRON, P. ENTE, M.L. FERBER, S. SALIGNE
Agriculture	André ALARD	G. SAULIERE, J.C. DAGES, J.C. DELHORBE, L. FERBER
Bâtiments Communaux	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, L. FERBER, J. ALBENQUE, J. LOUBRIAT, M. LEMASSON
Bibliothèque	André ALARD	P. ENTE, F. FERREIRA
Budget/Finances	André ALARD	M. LEMASSON, J. CHARRIER, O. COURONNE, J.C. DELOHRBE, M.L. FERBER, L. FERBER
Patrimoine/Château	André ALARD	M. LEMASSON, J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, J. ALBENQUE, M.L. FERBER, P. ENTE
Festivités, Sport, Jeunesse, Affaires culturelles, Salle Polyvalente	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, P. ENTE, L. FERBER, F. FERREIRA
Communication	André ALARD	M. LEMASSON, J. ALBENQUE, P. ENTE, J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, F. FERREIRA, J. LOUBRIAT
Location, gestion du matériel	André ALARD	J.C. DELHORBE, J. LOUBRIAT, F. FERREIRA, S. SALIGNE
Urbanisme	André ALARD	J. ALBENQUE, M. LEMASSON, J. LOUBRIAT, J. CHARRIER, G. SAULIERE, J.C. DAGES, F. FERREIRA, J.C. DELHORBE
Tourisme	André ALARD	M. LEMASSON, J. ALBENQUE, J. CHARRIER, P. ENTE, J. LOUBRIAT
Affaires Scolaires	André ALARD	M.L. FERBER, J. CHARRIER, S. CHARRON, S. SALIGNE
Voirie et chemins de Randonnées	André ALARD	J. ALBENQUE, J.C. DAGES, G. SAULIERE, P. ENTE, J.C. DELHORBE, J. LOUBRIAT
Adressage	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, P. ENTE, M. LEMASSON
Ecologie, Environnement, Biodiversité	André ALARD	J.C.. DAGES, S. CHARRON, J. LOUBRIAT, S. SALIGNE, G. SAULIERE

Commission communale des impôts directs :

Commissaires titulaires : Baptiste CLUZEL, Janine CHARRIER, Martine CALMITI, Catherine CHAPOULIE
Jean ALBENQUE, Stéphanie CHARRON.

Commissaires suppléants : Jean-Charles DAGES, Jean-Claude DELHORBE, Sylvain DELAFAITE, Marie-Laure FERBER, Lyse FERBER, Frédéric FERREIRA.

Les services municipaux

Secrétaires de Mairie

Christelle RIETH
Laurence ESPINET



Référente Communication

Mélanie CHEVAIS



Employés communaux

Cédric BEAUVES,
Fabien PLANCHE



Accueil Agence postale communale

Gautier MASSIN



Agent d'entretien bâtiments communaux

Marie CHASTANG (CDI)

Agent d'entretien locaux scolaires

Catherine MULLER

Responsable cantine

Annabelle ANDRIEUX (SVS)*

Aide cantine

Surveillante cantine

Nadine NAVES

Agents spécialisés des écoles maternelles

Catherine MULLER et Céline CASTANG
(SVS)*

Garderie périscolaire

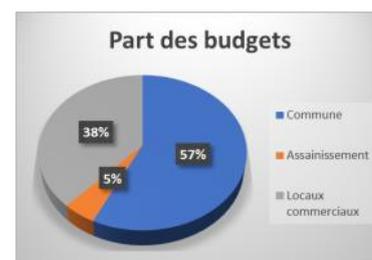
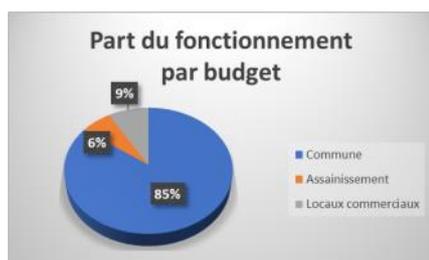
Régine LHERONDEL (SVS)*

* SVS = Syndicat à vocation scolaire

Le budget primitif 2023

Les prévisionnels des budgets primitifs 2023 ont été votés le 12 avril 2023 et se présentent comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Totaux
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Commune	915 696.66 €	915 696.66 €	739 071.78 €	739 071.78 €	1 654 768.44 €
Assainissement	69 687.28 €	69 687.28 €	67 179.30 €	67 179.30 €	136 866.58 €
Locaux commerciaux	92 012.47 €	92 012.47 €	1 009 076.20 €	1 009 076.20 €	1 101 088.67 €
Total	1 077 396.41 €		1 815 327.28 €		2 892 723.69 €



L'état civil 2023

Naissances

Gabriel PORTES 19 décembre 2023

Mariages

Killian LIMOUSIN & Estelle DURY 08 juillet 2023

Xinyu WANG & Guillaume TRAIN 27 décembre 2023

Décès

DELTREUIL épouse SORBIER Denise	23 mars	90 ans
NOURSE épouse WILSON Janet	12 mai 2023 à Périgueux	77 ans
GAUSSINEL épouse CHESNEAU Agnès	20 mai à Limoges	59 ans
TIBERGHEIN veuve HENNON Christiane	09 novembre à Martel	91 ans
ROUSSEL Jean-Claude	23 décembre à Domme	86 ans



Les demandes d'actes d'état civil sont faites par courrier ou par mail, avec adresse pour le retour de l'acte par courrier postal.

Education et citoyenneté

Vie familiale, soutien à la parentalité, conseil conjugal

Accès au droit

Lutte contre les violences SEXISTES

Emploi, Création d'entreprise, Formation

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Dordogne
agrée d'intérêt général

Des juristes et des conseillères emploi à votre écoute

Un service gratuit, confidentiel et anonyme ouvert à toutes et à tous

SARLAT
CIAS rue S.Hessel
Le Colmbier
1^{er} et 3^{ème} jeudis de 9h à 12h sans rendez-vous
Point justice
Place de la grande Rigaudie
Tous les jeudis sauf le 3^{ème} sur RDV 05 53 31 83 47

05 53 35 90 90

cidff24@cidff24.fr

Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes de renseignements ou d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne :
<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

Un dépôt papier est toujours possible en mairie.

Les formulaires Cerfa de demande d'autorisation d'urbanisme ont évolué depuis le 1^{er} septembre 2022 :

la DENCI (Déclaration des Éléments Nécessaires pour le Calcul des Impositions) n'a plus à être renseignée, sauf cas particuliers.

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du Code général des impôts), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».

Cartes nationales d'identité

Leur délivrance est gratuite, attention aux sites frauduleux.

La durée de validité des nouvelles cartes nationales d'identité est désormais de 10 ans.

Cependant, depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est de 15 ans pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (sauf cartes établies à des mineurs).

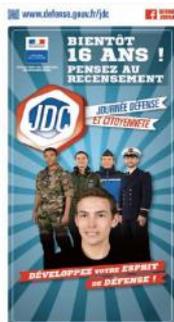
Pour cartes d'identité, passeport, permis de conduire, cartes grise : <https://ants.gouv.fr>

Le site internet « service-public.fr » vous informe également des modalités, notamment pour les voyages à l'étranger.

Recensement des jeunes

Centre du service national de Limoges

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.



Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec

le Centre du Service National de Limoges
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone : **05.55.12.69.92**

Email :

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>



PLAN Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Pour se conformer aux différents textes de loi qui prévoient une uniformisation des règles qui régissent la construction et l'aménagement des espaces sur leur territoire, les intercommunalités doivent adopter une réglementation commune. Ce document remplacera les différentes règles actuellement en vigueur dans chaque commune.

Ce document c'est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Son étude qui comprend plusieurs phases a débuté en 2020 et devrait se poursuivre tout au long de l'année prochaine.

La première phase, le **diagnostic** a permis de faire le bilan des quinze dernières années et de fixer le point de départ de l'étude.

Il s'est poursuivi par une deuxième phase, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. Il fixe les règles d'un développement harmonieux tout en réduisant la consommation foncière pour protéger au mieux les espaces naturels et agricoles. Il doit également permettre de faciliter la dynamisation de nos territoires en favorisant l'emploi, la mobilité et le bien vivre. Il doit respecter la biodiversité et sa mobilité. Il doit également réduire l'artificialisation des sols qui favorise le ruissellement et réduit l'infiltration des eaux de pluie nécessaire à la reconstitution des nappes phréatiques.

Pour traduire le PADD dans l'espace il est nécessaire de réaliser un **zonage**. Ce zonage doit tenir compte de l'ensemble de ces règles tout en permettant l'installation de nouvelles populations de favoriser le développement économique et de proposer plus de services à la population.

Enfin la dernière phase actuellement en cours de réalisation c'est la rédaction du **règlement écrit** qui doit traduire dans le texte réglementaire l'ensemble de ces éléments.

Tout au long de cette étude, les élus se sont mobilisés et continuent de se mobiliser pour défendre les intérêts de tous.

Cependant, le PLUI sera présenté pour approbation aux Personnes Publiques Associées que sont les représentants de l'état qui décideront de le valider ou d'y apporter des modifications.

Vous serez tenus informés sur l'évolution du PLUI à l'occasion de réunions publiques auxquelles nous vous invitons à assister nombreux.

L'avenir de l'urbanisme et du développement intercommunal se joue ici pour les dix prochaines années.



Panneau Pocket

Nouvel outil de communication gratuit, « Panneau Pocket » vous permet de rester informés à tout moment de l'actualité de votre commune.

Ce dispositif permet d'informer les habitants de tous les événements du village, que ce soit des actualités pratiques ou bien des alertes : météo, coupure de courant, travaux, événements, manifestations....

Retrouvez nous aussi sur FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100086105922029>



LA VIE DE LA COMMUNE

Les vœux

Cérémonie attendue et appréciée des habitants, les vœux sont l'occasion pour le maire et son équipe municipale de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir.

Les cérémonies

Le 8 mai 1945 et le 11 novembre 1918

Journées de commémoration de la Victoire et de la Paix

Extraits des messages du ministre de l'Armée et de la secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire.

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitule devant les alliés réunis à Berlin, c'est la Victoire.

Après 6 années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.

Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté définitivement acquise.

Le 8 mai offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé,

La Victoire leur offrit la LIBERTE.

C'est Le 11 novembre 1920, que le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923 qu'André MAGINOT (ministre des armées) allume la Flamme,

Présence vivante du souvenir des morts, une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis 100 ans.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs sur notre sol, comme en opération extérieure,

Nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes.

Comme d'habitude, les générations de Carlux se sont réunies lors de ces cérémonies émouvantes pour honorer les combattants de tous les conflits.



Le 8 juin

Les représentants des 3 communes se sont retrouvés à Rouffillac devant la stèle érigée en souvenir du massacre du village martyr par la Das Reich en 1944.

Au cours de la cérémonie les messages de paix se sont succédés.



La Fête nationale

Le 13 juillet : une excellente occasion traditionnelle pour se retrouver, danser, chanter faire la fête...

Beaucoup de préparatifs, des heures de travail, et une grande récompense

Dès dix-neuf heures, les premiers convives arrivent. Tout est prêt pour les accueillir !

Les magrets se dorment et répandent une odeur suave sur toute la place.

Cédric BERGOUX lance les premières notes et une joyeuse ambiance s'installe autour des tables.

Très vite, la foule envahit la tente puis la place. Les joyeuses petites mains se démènent pour assurer la distribution des mets délicieux.

Jean Claude DELHORBE dirige les événements avec ferveur et s'assure du bien-être de chacun.

Vers vingt-trois heures, les lampions sont allumés et distribués à 123 enfants venus de tout le village mais aussi de multiples coins de France. Très vite Janine et Cédric les emmènent faire un tour dans Carlux et les ramènent au pied de la forteresse pour la photo traditionnelle.

Quel beau souvenir de vacances !

La nuit se poursuit au rythme des mélodies jouées par l'orchestre, on danse, on rit, on est heureux : doux moments de convivialité, de partage, d'insouciance pendant une belle nuit d'été.

Pour conclure la fête, un beau feu d'artifice est tiré des remparts du château.



L'Agence Postale Communale

Pour un village comme le nôtre, nous bénéficions des horaires d'ouvertures du service public :

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 13h
Jeudi, vendredi de 13h 30 à 17h
Samedi de 9h30 à 12h 30

Amis lecteurs pensez à ramener les livres lus.

Nous vous souhaitons pour 2024 « BONNE LECTURE » en choisissant un livre à la bibliothèque !

La bibliothèque

Elle est installée dans les mêmes locaux.

En collaboration avec la bibliothèque centrale de prêt, nous avons une rotation régulière. Deux fois par an la centaine de livres est renouvelée : romans, policiers, bandes dessinées et quelques livres spécifiques.

Si vous avez une demande particulière de livres, vous pouvez passer par le Site : WWW.bdp24.net ou biblio.dordogne.fr



Journées européennes du patrimoine :

le château, un atout pour Carlux

Cette année 2023 a vu cette manifestation très réussie, organisée par les Amis de Carlux et subventionnée par la commune sur le château de Carlux .

A l'occasion des journées du patrimoine, de nombreuses visites guidées et des animations médiévales ont captivé tout le public venu nombreux.



Rendez-vous les 21 et 22 septembre 2024 pour les prochaines journées du patrimoine !

La commune a fêté sa centenaire

Depuis le 6 avril 2023, Danièle GADAUT habitante de Carlux fait partie du club des 30000, celui des personnes âgées de 100 ans ou plus en France en 2023.

Traverser un siècle c'est long, bien long . Danièle est un témoin privilégié des différentes époques de ce siècle, elle est avant tout un témoin de longévité.

Accompagnée de sa sœur Jeanne (98 ans) dans la salle du conseil de la mairie, elle a écouté attentive et émue les chaleureux discours de sa famille, ses amis, ses voisins et des élus qui ont retracé sa vie.

C'est en 1927 que la famille s'installe en Dordogne. Partie travailler à Paris comme fonctionnaire au ministère des finances, elle revient à Carlux à 63 ans pour y passer une retraite paisible, donner de la voix à la chorale, participer activement aux Amis de Carlux, et avec une grande convivialité partager des veillées avec son voisinage.



Danièle a gardé une lucidité, une mémoire inaltérée, un bel humour : n'a-t-elle pas dit avec un large sourire, « *comme on s'améliore avec l'âge, je m'approche donc de la perfection* » !!

L'escapade change de gérance

Arrivés de Bretagne avec leurs deux enfants, **David et Emilie** ont repris la gérance de l'**ESCAPADE** depuis le 4 juillet 2023.

Le bar est ouvert tous les jours de 8h30 à 22h00, sauf le mardi après-midi et le mercredi toute la journée.

David et Emilie vous proposent une formule snack midi et soir, et organisent des soirées à thème, telle la soirée Halloween ou Karaoké qui ont été un succès !

L'Escapade dispose du paiement de proximité (factures Trésor public payables en bureau de tabac), des jeux de la Française des Jeux, et de la vente de tabac, ainsi que de 3 chambres d'hôtes.



L'école

CONTACTS :

Ecole de CARLUX : Mme JAVOY (directrice)
05 53 29 76 09

Ecole de Cazoulès : 05 53 29 74 89

Ecole de Sainte Mondane : 05 53 30 26 77

Ecole de Saint Julien de Lampon : 05 53 29 77 68

GARDERIE à CARLUX jours scolaires:

Horaires : 7h30 à 8h50 et 16h30 à 18h30 tarif : 1 euro

SYNDICAT à VOCATION SCOLAIRE DU CARLUXAIS

Le MOT DU SVS

Ci-dessous la répartition des élèves pour l'année en cours.

Le total s'élève à 128 élèves, en légère diminution par rapport à l'an dernier (-12)

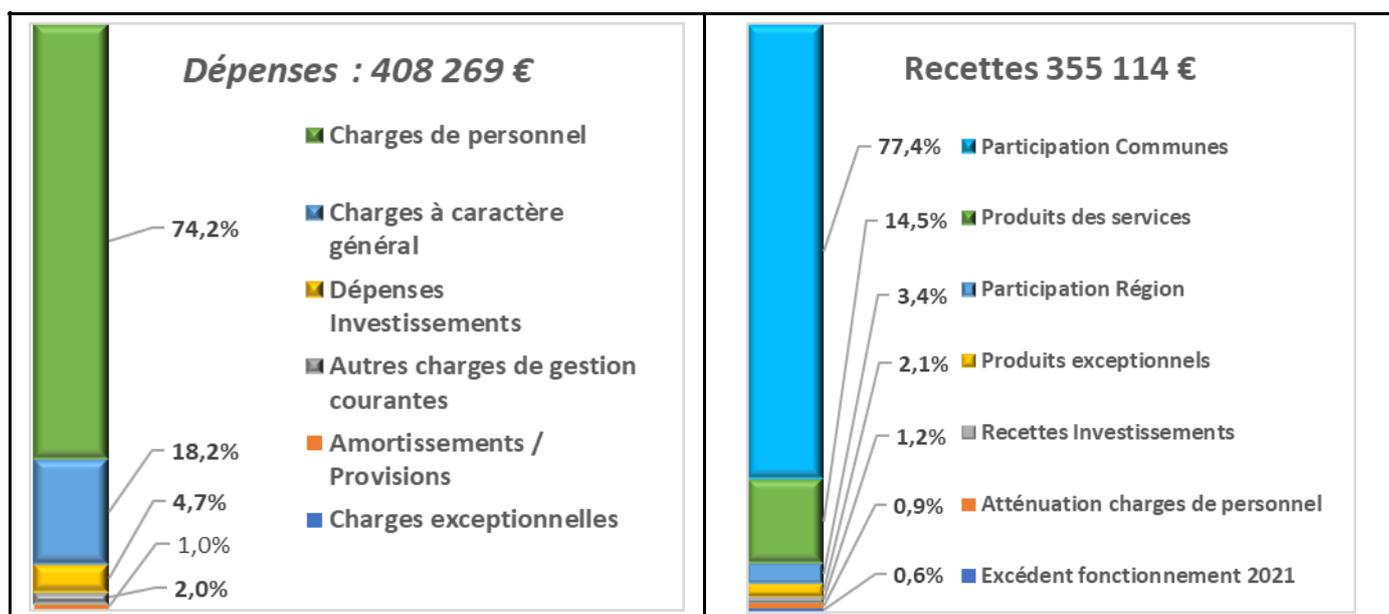
Les prévisions pour la rentrée 2024 nous laissent espérer un retour aux chiffres de 2022.

Effectif et répartition par commune dans les écoles du RPI											
Ste Mon-dane		Carlux				Cazoulès		St Julien			
1 Classe		Classe 1		Classe 2		1 Classe		Classe 1		Classe 2	
TPS	PS	MS	GS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
7	16	14	9	11	8	6	12	12	9	9	15

Cette année encore une jeune fille en Service Civique, Mademoiselle Océane FARAMON, est en poste à l'école de SAINTE MONDANE, ce qui lui permet d'apporter son aide à la Maîtresse et à l'ATSEM tout en poursuivant sa formation.

Petit changement : la cantine de SAINT JULIEN DE LAMPON a repris à son compte la confection et la livraison des repas à CAZOULES, tout en poursuivant le même service pour SAINTE MONDANE.

Les comptes de l'année 2022



BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024 A TOUS ET A CHACUN !



Un petit mot
de l'école...



Cette année, notre école accueille 42 élèves de la moyenne section au CP.

Nous essayons de travailler dans une ambiance agréable afin que chaque enfant se sente « chez lui » dans sa classe.

Bien sûr, les plus jeunes travaillent les bases de la lecture, de l'écriture, de la compréhension et des mathématiques pendant que les CP entrent réellement dans la lecture. Mais une part importante de nos activités sert à favoriser les échanges oraux entre enfants et entre enfants et adultes afin d'enrichir leur langage.

Nous complétons ce programme par des activités de littérature en travaillant sur les contes traditionnels et de découverte du monde bien entendu. Ainsi, nous approfondissons nos connaissances sur les saisons, avons découvert les propriétés des ombres, apprenons à nous repérer dans le temps, et avons prévu de travailler sur bien d'autres sujets encore.

Cette année sera ponctuée par trois temps forts pour le RPI : la journée de Noël du 22 décembre qui rassemblera tous les enfants à la salle des fêtes de Carlux, le Carnaval qui nous réunira à St Julien pour une jolie fête le 29 mars et la fête des écoles qui aura lieu le 21 juin à Ste Mondane. En attendant,

Nous vous souhaitons à tous une excellente année !





Recensement de la population 2024



3 grands principes :

OBLIGATOIRE

Le recensement de la population est une enquête obligatoire

CONFIDENTIEL

Les résultats sont
La finalité des données collectées est exclusivement statistique

DECLARATIF

Les informations renseignées ne sont pas remises en cause.

Le recensement aura lieu à Carlux entre le **jeudi 18 janvier** et le **samedi 17 février**.

Nouveauté cette année par rapport au précédent recensement : la collecte par internet :

Votre agent recenseur dépose dans votre boîte aux lettres une notice sur laquelle sont notés un code d'accès et un mot de passe à usage unique et personnalisé, avec une date butoir de réponse.

N'attendez pas le passage de l'agent recenseur pour répondre dès que vous avez vos codes !

L'agent recenseur peut, en dernier recours, vous proposer son aide pour procéder par interview.

La mairie reste à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.



Christine LESPINASSE

Nous vous invitons à réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs !



Catherine TRAIN



Débroussaillage :

Face aux épisodes de canicule qui se multiplient et à la sécheresse qui en découle, débroussailler devient une nécessité, voire une obligation dans certains cas. Cela ne s'applique pas uniquement aux grandes étendues boisées. Votre jardin est aussi concerné et pas seulement pour des raisons esthétiques ou pour préserver vos relations de voisinage. La prévention des incendies est aussi une bonne raison pour élaguer, tailler et désherber.

En zone rurale, vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain s'il est situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt. Cette opération s'applique aussi autour de l'habitation sur une largeur de 50 mètres. Dans les bourgs il est fait obligation de débroussailler la totalité de la parcelle.

De plus pour des raisons évidentes de sécurité, il est obligatoire d'entretenir toute végétation (haies, arbres arbustes....) pour ne pas empiéter sur le domaine public et taillée de manière à ne pas gêner la visibilité pour la circulation.

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :

- situés dans un territoire aux risques d'incendies
- situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*

Les arbres et les branches sont élagués pour protéger les bâtiments.

Les haies et les arbustes sont entretenus.

Les arbres et les arbustes sont élagués.

*Vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Si ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, consultez votre mairie ou votre mairie, votre préfecture ou sur broussaillage.gouv.fr

FRANCE NATION VERTE

AYONS LES BONS RÉFLEXES

Voisinage et vie communale

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Travaux de bricolage et de jardinage

Propriété privée :

Les bruits mécaniques issus des engins à moteur tels que tondeuse, taille-haie, tronçonneuse... sont autorisés : Les jours ouvrables : 8h30 à 12 h et 14h30 à 19h30

Les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12h

Pour les chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sous ou sur la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, les travaux bruyants sont autorisés :

- tous les jours de la semaine de 07 h à 20 h. Le samedi de 08 h à 19 h,
- et interdits le dimanche et jours fériés sauf lors d'interventions d'utilité publique en urgence.

Prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt

Tout brûlage est interdit du 1^{er} mars au 30 septembre.



Le principe est l'interdiction générale des brûlages à l'air libre de déchets verts. Pour la période du 1^{er} octobre au dernier jour de février entre 10 heures et 16 heures, sur les terrains situés dans une commune rurale telle Carlux (liste des communes classées rurales et urbaines en annexe 4 de l'arrêté préfectoral), le brûlage est toléré sous réserve du respect d'une déclaration en mairie par écrit, 3 jours minimum avant la date prévue.

Seuls les propriétaires de terrains sont autorisés à pratiquer les brûlages de déchets verts. Les collectivités et entreprises d'espaces verts et paysagistes ont interdiction de brûler. Ils doivent donc éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives au brûlage.

L'imprimé de déclaration de brûlage de déchets verts est disponible sur le site internet de la mairie.

La salle polyvalente

TARIFS DE LOCATION PAR TRANCHE DE 48 HEURES

	Résident de la commune	Non résident de la commune
Cauton de Garantie	500 €	
Petite salle	60 €	70 €
Grande salle	200 €	220 €
Petite salle + cuisine	150 €	180 €
Grande salle + cuisine	250 €	300 €
Totalité	300 €	400 €

- Location aux associations d'autres communes : 350 €
- Location à usage commercial : 400 €
- Location aux associations dont le siège social est à Carlux : gratuité

Produire une attestation en responsabilité civile

Remplacement des dégradations constatées sur devis

Location de la vaisselle :

Lot de couverts complets : (lot de 40 x 4 assiettes + verres + couverts) : 40 €

Supplément pour 40 personnes : 20 €

Flûtes de champagne : 1 €

Vaisselle cassée : 2 €

Renseignements et réservations en téléphonant à la mairie au 05 53 29 71 08

Un bien communal à la disposition de tous



Le parking de la salle des fêtes

Pour le confort de tous, il est souhaitable qu'après chaque utilisation (particuliers ou associations), les locaux et matériels soient rendus propres et en bon état.

Merci de votre compréhension.

LA VIE DU PATRIMOINE

Réalisations au cours de l'année

Travaux de voirie

Des travaux d'entretien de voirie ont débuté en octobre mais ont dû s'interrompre pour cause d'intempéries. Ils se poursuivront dès que les conditions le permettront. Il est prévu de suivre l'ensemble des voies communales.

Travaux Fibre

Après la finalisation des travaux d'élagage le long des voie communales, la pose du réseau aérien et souterrain touche à sa fin. Les boîtiers de connexion sont posés, la mise en service devrait avoir lieu en 2024.



Fouilles sur le château

Après deux campagnes de fouilles qui ont permis de mettre à jour des éléments majeurs pour l'histoire du château et qui ont aidé à son classement « **monument historique** », une nouvelle campagne est prévue en 2024. Elle aura pour but de remonter plus avant dans le temps.

Après plus de 40 ans de bons et loyaux services, la porte du château a été changée par la mairie.



Multiple rural

Tout au long des deux premiers trimestres les travaux de réalisation du multiple rural se sont poursuivis à un rythme soutenu pour se terminer début juin. Cette nouvelle épicerie boucherie charcuterie « **PROXI** », propose aux habitants de Carlux et des communes voisines un choix de produits très étendu et très bien achalandé.



**La Dormition**

L'église Sainte Catherine

Nous avons au sein de l'église de Carlux une œuvre d'art du XVIIème siècle rénovée au XIXème :
" la dormition de la vierge".

Cette peinture murale sous laquelle s'appuie un retable de la même époque se trouve dans la "Chapelle dite saint Antoine ".

L'étude entreprise pour sa restauration à l'initiative de Monsieur le maire et de son conseil, a permis d'évaluer les travaux à réaliser. Après la visite des conservateurs de la DRAC d'Aquitaine, le feu vert a été donné pour la restauration intégrale.

Même si des financements publics sont possibles ils restent très limités et le reste à charge pour la commune est important, l'église n'étant pas classée.

Pour aider à la levée de fonds et accélérer cette restauration, il a été décidé de **créer une association loi 1901** temporaire ou éphémère pour la durée des travaux.

Pour cela nous recherchons des volontaires soucieux de préserver et valoriser ce patrimoine qui souhaiteraient rejoindre l'association le temps de cette restauration.

**Si vous souhaitez vous impliquer sur ce beau projet,
vous pouvez nous contacter par téléphone au : 05 53 29 71 08**

LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le parc locatif de la commune permet l'installation de nouveaux habitants sur notre commune. Ces logements nécessitent des travaux de mise aux normes, de rénovation, d'isolation, d'entretien, etc.. De ce fait, les agents communaux Cédric et Fabien sont fréquemment sollicités pour réaliser ces travaux.

Cluedo

En cet été 2023, les habitants de Carlux et les touristes se sont vu proposer deux Cluedo les 19 juillet et 09 août. Ces deux soirées d'enquête ont rencontré un vif succès. La première a réuni près de 50 personnes et pour la deuxième ce sont plus de 80 personnes qui ont pu apprécier la complexité du scénario. A l'année prochaine pour de nouvelles enquêtes.



Assainissement collectif

Pour assurer le bon fonctionnement de son réseau ainsi que la sécurité des agents chargés de son contrôle et de son entretien, la commune de Carlux a souhaité la mise en place d'un règlement de service de l'assainissement collectif qui est rentré en vigueur au 1er Janvier 2023.

Il sera distribué dans les boîtes aux lettres de chaque abonné.

Les **tarifs de la redevance** évoluent à cette même date ; la part fixe de la redevance ne peut pas dépasser 40% de l'abonnement maximal calculé pour 120m³ d'eau (arrêté ministériel du 06/08/2007).

A partir du 1^{er} janvier 2024 les tarifs suivants :

-part fixe **106,40 €/an**

-part variable : **1,33 € le m³ dès le premier m³ d'eau consommé**

Soit pour 120 m³ d'eau consommé une facture de 266 € (222 € avant réforme).

Il faut ajouter à ce tarif la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte (de l'Agence de l'Eau), qui s'élève à 0,25 €/m³.

La PFAC, (participation pour le financement de l'assainissement collectif) remplace la PRE (participation pour raccordement au tout-à-l'égout) ; le montant de la PFAC est de 1500€ auxquels s'ajoutent les 500€ de la PFB (participation pour frais de branchements).

Pour mémoire, la PRE était de 2000€.

Afin d'éviter le désagrément fréquent des canalisations bouchées, il est rappelé aux usagers les obligations suivantes :

- ⇒ ne jeter aucun déchet solide tels que : lingettes même biodégradables, protections hygiéniques.
- ⇒ ne pas jeter de produit gras, gras, graisseux, aucun produit dangereux dans vos canalisations, ceci pour assurer **la sécurité des employés municipaux chargés de l'entretien et du bon fonctionnement du lagunage.**
- ⇒ Veuillez vous rendre à la déchetterie pour vous débarrasser de ces produits en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

L'INTERCOMMUNALITE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON

La création de la communauté de communes du Pays de Fénelon est effective depuis le 1^{er} janvier 2014. Elle regroupe les anciennes Communautés de communes du Carluxais-Terre de Fénelon (09 communes) et du Salignacois (8 communes). Elle comprend désormais 17 communes* soit environ 9 500 habitants et s'étend sur 321,45 km².

Pour la commune de Carlux, deux délégués siègent au Conseil communautaire et des conseillers municipaux sont membres des commissions.



**Calviac-en-Périgord, Carlux, Carsac-Aillac, Pechs de l'Espérance, Prats-de-Carlux, Sainte-Mondane, Saint-Julien-de-Lampon, Simeyrols, Veyrignac, Archignac, Borrèze, Jayac, Nadaillac, Paulin, Saint-Crépin-et-Carlucet, Saint-Geniès, Salignac-Eyvigues.*

Des nouvelles de l'Office de Tourisme Intercommunal !



LA RONDE DES VILLAGES :

un fabuleux retour à la normale !

Le soleil était au rendez-vous lors de ce week-end d'octobre où randonneurs, bénévoles et organisateurs se retrouvaient, dans des conditions normales, pour la 13^{ème} Ronde des Villages en Pays de Fénelon.

Les bénévoles de Carlux.

La Ronde des villages en quelques chiffres : Un tracé unique pour l'événement de plus de 135 km.

20 villages traversés avec autant de points de ravitaillement, plus de 600 bénévoles et plus de 4000 marcheurs pour l'édition 2023.

Et surtout un grand merci à tous les bénévoles de la commune de Carlux pour leur implication dans la bonne humeur vivement l'année prochaine



LES ESTIVALES EN PAYS DE FENELON

un succès grandissant !

Malgré la chaleur écrasante de cet été, les animations proposées dans le cadre des « Estivales » ont su trouver leur public. Chaque année, le programme est concocté au début du printemps par l'équipe de l'office de tourisme. L'objectif est de faire connaître le Pays de Fénelon d'une autre manière, de proposer aux visiteurs de faire du tourisme hors des sentiers battus, d'inviter les locaux à (re) découvrir leur territoire, ses secrets, ses pépites. Les « Estivales » sont ouvertes à tous : aux locaux comme aux touristes, aux petits comme aux grands ! Ainsi, en juillet et en août, il est possible de faire du canoë en nocturne, des courses d'orientation, des balades aux flambeaux, du tir à l'arc, du gyropode, des jeux d'enquête. Mais aussi de danser au « bal des chauves-souris » ou de crier « Aux abeilles, citoyens » !

Pour retrouver toutes les animations organisées par l'Office de Tourisme, vous pouvez :

Suivre leur page Facebook : @FenelonTourisme

Visiter régulièrement le site web : <https://www.fenelon-tourisme.com/>

Vous abonner à la newsletter en cliquant sur le bouton vert tout en bas de la page d'accueil !

Pour connaître la programmation de la Gare Robert Doisneau, expositions temporaires, vernissages, etc., rendez-vous sur : <http://www.lagare-robertdoisneau.com/> et sur Facebook : @lagareroberdoisneau



Le C.I.A.S. Centre d'Action Sociale du Pays de Fénelon

**Service de solidarité et de proximité
pour tous, tout au long de la vie**

CARLUX : 05 53 30 45 51

Adapté aux besoins de chacun, le CIAS vous propose ses services :

Le service d'aide à domicile

Il est composé d'aide à domicile, d'assistant de vie et d'auxiliaire de vie.

Les missions principales sont :

Prévenir
Accompagner
Surveiller

Il s'adresse d'une part aux personnes en perte d'autonomie et d'autre part aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...).

A votre demande, nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous, la prestation la mieux adaptée à votre situation.

Si nécessaire, nous vous accompagnons dans vos démarches pour constituer un dossier de prise en charge.

Les tâches accomplies :

Aide au lever, au coucher, au change

Aide à la toilette ou toilette

Préparation de repas, aide à la prise de repas

Stimulation

Relais de l'aidant

Accompagnement à l'extérieur

Entretien du logement (nettoyage des sols, poussière, salle de bains, wc, réfection du lit, cuisine...)

Prise en charge possible par les caisses de retraite (CARSAT, MSA, CNRACL, CNM, CMCAS...), le conseil départemental (APA et PCH), les mutuelles ou associations (entr'aide cancer...).

Un ticket modérateur reste à la charge du bénéficiaire tenant compte de ses revenus.

Le service de portage des repas

Il s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent bénéficier d'un repas livré à leur domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS.

Les prestations

Livraison 7 jours sur 7 de 7h à 13h

En liaison froide

Repas composé : un potage, une entrée, un plat, un fromage et un dessert + pain

Possibilité de repas sans sucre ou/et sans sel

Repas confectionné par l'EHPAD de Saint-Rome

Prix du repas 9,50 euros

Le service de prestations sociales

Domiciliation, Dossiers d'aide sociale, Secours et aide alimentaires, Actions de préventions.

SARLAT

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES
24 DORDOGNE

Votre bénévole référente est disponible et à votre écoute si vous avez besoin de **conseil** ou d'**accompagnement**.

Catherine CANDELIER
09 71 28 00 83
07 85 43 50 54

France Alzheimer
05 53 27 30 34

Neuro Mouv'
Le mercredi de: 10H30 à 11H30
Complexe Sportif de la Canéda
Cet atelier s'adresse à toute personne malade

Musicothérapie
Le jeudi de: 10H à 11H30
77 avenue de selves
Cet atelier s'adresse à toute personne malade ou à tout couple aidant/aidé
La musicothérapie a pour objectif de stimuler l'imaginaire, les souvenirs, les ressentis au travers de l'écoute d'extraits musicaux en alternance avec des temps de verbalisation.

Formation des aidants
14h de formation pour les aidants non professionnels

CONTACTS

654, Route de la Dordogne
ZAE ROUFFILLAC

05 53 30 45 51

cias@paysdefenelon.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Pour tous renseignements complémentaires

Consultez le livret d'accueil :

<https://www.paysdefenelon.fr/wp-content/uploads/2022/10/CIAS-2022-V5-DEFINITIVE.pdf>

L'Aide à Domicile, un métier passionnant
d'accompagnement,
utile aux autres, le CIAS RECRUTE

Les offres de soins à Carlux :

Médecin :	Samia JAZIRI	05 53 59 47 80	Doctolib
Infirmière :	Karine NESTEROFF	06 98 76 82 39	
Ostéopathes :	Marie SAUVAGE-CAPVERN	07 85 13 23 65	Doctolib
	Marcellin GORRY	06 37 54 37 68	Doctolib
Kinésithérapeute :	Patrick CLEMENT	06 33 39 13 17	

Maison Médicale
162 route du Duc de Noailles

Psychologue :	Stéphanie HOMEL	06 08 84 70 26	Doctolib
Rhumatologue :	Xavier IMART		

Maison des Services
24 Square Pierre ARPAILLANGE

Psychanalyste :	Marion SAULIERE du lundi au vendredi Sur Rdv :	06 31 33 41 01
Hypnothérapeute :	Fatima DELAIR sur Rdv :	06 82 35 40 39



Service de proximité d'aide et de soutien, la **téléassistance** est la solution pour agir vite en cas de chute, malaise, mais aussi en cas d'angoisse, sentiment d'insécurité.

La **téléassistance** vous permet de vivre à votre domicile en toute sécurité en vous accompagnant dans votre vie de tous les jours .

C'est un service apportant une écoute 24h/24 et 7j/7, une aide rapide, un accompagnement personnalisé et une présence bienveillante à chaque instant.

Une offre gratuite de 4 mois vous est proposée par votre mairie et Cassiopea lors de l'installation .

Pour plus d'informations tel : 0553535454, tele.assistance@cassiopea.fr

LES ATELIERS SENIORS

A Carlux, on se bouge.

Afin de prendre soin de soi, une quarantaine de seniors ont participé et apprécié ces « ateliers seniors » organisé par l'ASEPT.

En effet cet organisme de formation propose, gratuitement grâce aux caisses de retraite, de promouvoir le « **bien-être** » des seniors.

De ce fait à Carlux on en profite, dans une ambiance d'écoute, de convivialité, de bienveillance grâce à notre très appréciée animatrice « Christine ».

Au printemps l'« atelier seniors » avait pour thème « vitalité », ou comment améliorer sa qualité de vie pour rester chez soi le plus longtemps possible.

A l'automne l'« atelier forme équilibre » a réuni 17 participantes enthousiastes à l'idée de recevoir des conseils pratiques et d'améliorer leurs capacités au bout des 12 séances au rythme de la Salsa.

Au final, le « **bien-être** » est au rendez-vous et ces « ateliers seniors » créent de sympathiques moments de rencontres et d'amitié à partager .





La Mission Locale du Périgord Noir accompagne les jeunes.

Elle a pour mission d'aider les jeunes ayant des projets ou rencontrant des difficultés à trouver des réponses adaptées, en matière d'emploi et de formation bien sûr, mais aussi de santé, de logement, de mobilité, de sports, de loisirs et de vie quotidienne. Les Missions Locales sont des lieux d'accueil de proximité disponibles **et ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire souhaitant travailler leur projet professionnel.

Des conseillères accueillent et informent sur tout ce qui est relatif à l'emploi, à la formation afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles orientent vers les partenaires appropriés pour les questions de santé, logement, loisirs, culture et facilitent l'accès aux droits.

Florence DELMAS, conseillère en insertion **vient à Carlux**
le 1^{er} mercredi matin de chaque mois sur rendez-vous.

Prise de RDV pour la Permanence à Carlux au 05 53 31 56 00

Zone administrative de ROUFFILLAC 654 route de la Dordogne 24370 CARLUX.

Mission locale Périgord Noir

Place Marc Busson - 24 200 Sarlat – 05 53 31 56 00 – La Mission Locale du Périgord Noir est présente sur Facebook, Instagram et Twitter.

A CARLUX place de la Forteresse

Accueil et aide alimentaire (sur justificatifs de revenus). Distribution de colis alimentaires, les lundis et jeudis de 14h à **16h30**.

A SARLAT

Des activités réparties sur 3 lieux différents :

- **au 4 boulevard Henry ARLET** se trouve le bureau de l'antenne locale : (**05 53 59 12 41**)

Aide, écoute, réconfort, orientation, par un accueil quotidien.

Distribution de colis alimentaires, les lundi et jeudi de 14h à 17h.

Aides financières ponctuelles.

Formation pour tout public : prévention et secours civiques, initiations aux premiers secours.

Urgence et secourisme effectués lors de manifestations sportives, culturelles et de grands rassemblements.

- **au Colombier (ancien hôpital) :**

Vestiboutique : les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h à 17h.

Vaisselle-petite brocante et puériculture : le mardi de 14h à 17h.

- **33 rue des Cordeliers :**

Mobilier et brocante : les mardi et vendredi de 14h à 17 h.



Adresse mail :

al.sarlat@croix-rouge.fr

Entraide Cancer Périgord Noir



Entraide cancer Périgord noir (E.C.P.N.) prend un virage suite à la Covid et à mon âge. Le virus nous a cantonnés chez nous, comme tout le monde. Plus de rencontres, plus de manifestations, donc moins d'argent, et presque plus d'adhérents. ECPN "tourne" à 3 : la secrétaire : Suzanne HUGUET, la trésorière: Josye ANDRIEUX, et moi même.

Si, hélas certaines personnes ont connu une issue tragique, une grande majorité a vaincu la maladie. Et nous n'avons eu que très peu, voire aucun retour. Il faut bien comprendre que nous ne bénéficions d'aucune aide extérieure.

Bonne année , Bonne santé .

Bernard GARROUTY.

A qui s'adresser ?

Bernard GARROUTY 05 53 29 74 73

Suzanne HUGUET 05 53 28 18 87

Josye ANDRIEUX 05 53 28 25 15

www.entraide-cancer-perigord-noir.fr



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Communauté de communes

2 antennes vous accueillent sur le territoire :



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

Antenne de Carlux
Mélanie CHEVAIS

(05 53 59 19 87
mfs.carlux@paysdefenelon.fr
654 route de la Dordogne, Rouffillac
24370 CARLUX

Horaires :

Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 9h-12h et 13h-17h30
Mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 8h30-13h
Vendredi : 13h-17h30



Antenne de Salignac
Marina ANDRIESSE

(07 48 14 38 72
mfs.salignac@paysdefenelon.fr
Pôle des Services publics, 24590 SALIGNAC

Horaires :

Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 9h-12h et 13h-17h30
Jeudi : 8h30-13h et 14h-17h30
Vendredi : 13h-17h30



L'accès des citoyens aux services publics où des agents sont disponibles **pour accueillir, accompagner et aider** les usagers :

dans leurs **démarches administratives** (l'immatriculation de véhicules, les demandes relatives aux Aides personnalisées au logement (APL), carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, pré-demande de carte nationale d'identité et de passeport etc...)

dans l'utilisation des **services numériques** (création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne etc.).

Zoom sur les principaux organismes de services publics



Exemple de partenaires :

Direction Générale des Finances Publiques
(impôts)

Agence Nationale des Titres Sécurisés
(ANTS)

Partenaires locaux :

Banque de France
Centre Médico-Social
Mission Locale

Privilégiez un premier **contact par téléphone** ou **par mail** avec les espaces France Services les plus proches de chez vous afin que les agents puissent cibler au mieux vos besoins **avant de vous convier à un rendez-vous !**

Les chenils-refuges intercommunaux

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon dispose d'un chenil sur son territoire à **Salignac-Eyvigues**. Il est mis à disposition des **17 communes membres de la CCPF** afin de recueillir uniquement les chiens errants. Les services de la CCPF prennent en charge l'animal une fois arrivé au chenil afin de vérifier son identification pour retrouver son propriétaire.

Si l'animal n'est pas identifié par une puce électronique ou un tatouage, une recherche plus approfondie sera réalisée par le biais d'affiches et de parution sur le journal local. Passé un période de 15 jours, l'animal est récupéré par les services de la **SPA de Brive-la-Gaillarde** afin de le mettre à l'adoption.

Le tarif journalier par chien récupéré aux chenils communautaires est de **50 €**. En 2022 pas moins d'une vingtaine de chiens sont passés par les chenils de la CCPF dont les deux tiers ont retrouvé leur propriétaire. Ce chiffre a tendance à fortement augmenter d'année en année !



RAPPEL d'une démarche OBLIGATOIRE :

La CCPF attire l'attention des propriétaires qui **doivent impérativement faire identifier leurs animaux auprès de vétérinaires**.

Contact : Communauté de Communes du Pays de Fénelon – 05 53 30 43 57

Carlux est en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

Depuis le 1er janvier 2014 les communes de la Communauté de communes du Pays de Fénelon sont classées en zone de revitalisation rurale (ZRR). Cette reconnaissance permet de bénéficier de mesures fiscales et sociales incitatives pour favoriser le développement de l'activité économique.

Pour toute information complémentaire, contacter les services fiscaux et l'URSSAF.

Taxe de séjour

Tarifs 2024

La réforme de la taxe de séjour est en vigueur sur tout le territoire national depuis le 1^{er} janvier 2020.

Les règles et les tarifs applicables en matière de taxe de séjour sont à retrouver sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon : **attention changements de tarifs à partir du 1^{er} janvier 2024 !**

Rappel : pour toute ouverture d'activité de location saisonnière/chambres : s'enregistrer auprès de la mairie via le Cerfa 14004 (à compléter et à remettre à la mairie).

Pour en savoir plus <https://www.paysdefenelon.fr/nos-services-au-quotidien/tourisme/taxe-de-sejour/>

Contacts/renseignements : 05 24 15 00 05 ou 05 53 30 43 57

taxedesejour@paysdefenelon.fr ou accueil@paysdefenelon.fr

INFORMATION SICTOM

Collecte des déchets



Les horaires d'ouverture de la déchetterie :

MARDI, JEUDI et SAMEDI de 8h30 à 12h30 et MERCREDI et VENDREDI : de 13h30 à 18h00

Horaires d'été : du 01/07 au 31/08 : du MARDI au SAMEDI de 08 h à 12 h

Pour la joindre : 05 53 59 67 74 ou 05 53 29 87 50

Nous rappelons également qu'il est **strictement interdit** de déposer des gravats et des liquides (huiles) dans ces conteneurs. Il convient là aussi de se rendre en déchetterie.

En 2023, seulement 50% des foyers (gîtes et maisons secondaires compris) sont équipés d'un composteur individuel. C'est le même pourcentage pour Carlux. Il est toujours possible pour les habitants non équipés de le faire auprès du SICTOM. La première acquisition est gratuite. La deuxième acquisition ou le renouvellement du premier est à 10 €. Renseignements au 05 53 29 87 50.

→ Pas de Redevance incitative avant 2026 sur les communes du SICTOM Périgord Noir, ce qui laisse le temps d'acquérir les bons gestes de tri (compostage, emballages, verre, déchetterie et don).

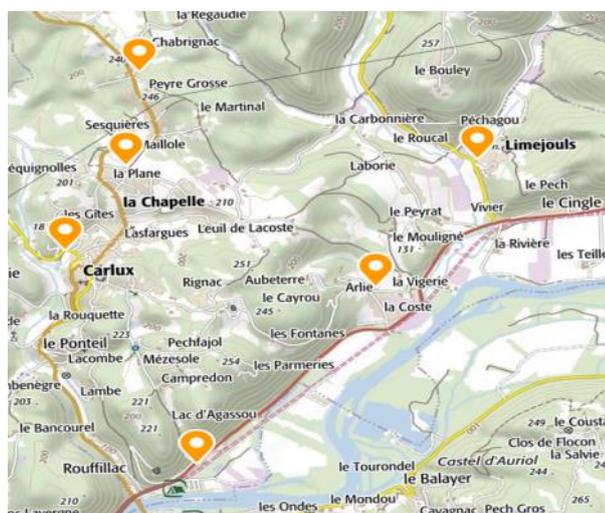
→ Le SICTOM n'aura pas son beau gros camion laveur pour Noël. En attendant, il se fait la main depuis septembre, avec son petit camion d'entretien (photo)

→ Rappel : dans le tri ce sont les emballages en plastique, carton ou métal, qui sont récupérés, pas ce qu'ils contiennent. Ils vont avec les journaux, magazines, lettres (papiers propres et secs). Les essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier sont souillés donc pas au tri mais au composteur et les encombrants en déchetterie (photo).

→ Début 2024, toutes les communes du SICTOM seront enfin équipées des nouveaux conteneurs et toutes les collectes en bac, y compris chez les professionnels, disparaîtront.

→ 2024 marquera le retrait du SICTOM de la commune des Eyzies et l'adhésion de la commune de Coly.

Tout dépôt sauvage, même devant les conteneurs, peut faire l'objet de poursuites et l'application d'une amende allant jusqu'à 1 500 €.



Pour Carlux, 6 parcs de collecte sont implantés :

- Limejous
- La Plane
- Le Bourg
- Rouffillac
- Arlie
- La Régaudie

Pour rappel, les personnes n'ayant pas de véhicules adaptés peuvent faire enlever leurs « encombrants » le dernier vendredi de chaque mois, en formulant la demande 8 jours auparavant auprès de la mairie en téléphonant au : 05 53 29 71 08.

Le mot des gendarmes de Carlux

Gendarmerie Nationale



La protection des populations et des biens revêt un caractère fondamental pour l'ensemble des forces de Gendarmerie.

Le contexte sécuritaire actuel, impose d'accentuer une présence plus visible encore, des forces de l'ordre. La Gendarmerie Nationale s'est dotée d'outils innovants en la matière. Néanmoins, la sécurité étant l'affaire de tous, vous devez en être les acteurs, en suivant les quelques conseils ci-dessous :

Atteintes aux biens

- Ne pas laisser les clés de véhicule sur le contact,
- Fermer à clé les habitations, ateliers, dépendances lorsque vous vous absentez même pour un temps limité,
- Ne pas laisser de message sur votre répondeur laissant deviner votre absence, ne pas communiquer d'informations personnelles exemple lieu de vacances sur les réseaux sociaux,
- Prévenir vos voisins proches de votre absence,
- Déposer les objets de valeur en lieu sûr, les photographier,
- Pour les possesseurs de coffres forts, les sceller et mettre les pièces sous alarme. Ne pas conserver d'importantes liquidités.
- Protéger votre habitation : alarme, vidéo – surveillance, alarme sur portable,
- Signaler tout comportement suspect ou ambigu (faux artisans, faux agents EDF, faux agents administratifs, etc.), et penser à noter les plaques d'immatriculation,

Commerçants : limiter les fonds de caisse trop importants. Modifier ses habitudes de dépôts de liquidités en banque. Installer des dispositifs de vidéoprotection (avec enregistrements).

Atteintes aux personnes

Priorité est donnée à la lutte contre les violences intra-familiales et le harcèlement en milieu scolaire. Des enquêteurs sont spécifiquement formés à ces problématiques, ayant une capacité d'écoute et d'analyses de ces situations accrues. Également, une intervenante sociale Gendarmerie se tient à disposition des victimes et des auteurs afin de les orienter vers les structures sociales adaptées et les accompagner tout au long des procédures judiciaires.

La Gendarmerie, engagée face à ces fléaux, multiplie les actions de prévention dans les milieux scolaires et spécialisés.

SOS femmes battues : 3919

SOS harcèlement : 3020

Intervenante sociale gendarmerie Sarlat : premier jeudi du mois 09h 30 à 17h

Fraudes, escroqueries :

Escroqueries : Lors de démarchages, à votre domicile, qui vous semblent abusifs, prévenir systématiquement les forces de l'ordre. Ne jamais accepter, ni devis, ni facture de démarcheurs vous semblant insistants.

Fraudes à la carte bancaire : vous rendre www.masecurite.interieur.gouv.fr plainte en ligne (Thésée ou Perceval selon les cas)

Attention à l'utilisation de ticket PCS, résultant souvent d'escroqueries bien organisées.

Pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr> Possibilité pour les victimes ne pouvant se déplacer aisément en Gendarmerie, d'être entendue chez elles, par les militaires.

Opérations tranquillité vacances : pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, remplir le formulaire en ligne : <https://www.service-public.fr/particulier/vos-droits/RA1033>,

L'imprimer et vous rendre en gendarmerie,

CONTACTS

La brigade de CARLUX ouverture le mardi de 14h à 18h tel 05 53 28 66 80

La brigade de SARLAT ouverture tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 18h sauf mardi après-midi

Dimanche 9h à 12h et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h, tel 05 53 31 71 10

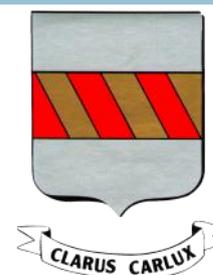
La brigade de SALIGNAC ouverture le samedi de 14h à 18h tel 05 53 28 66 85

En cas d'urgence composer le 17 ou le 112



LA VIE CULTURELLE

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2024



13 janvier	Vœux du Maire	
21 janvier	Repas crépinettes	Amis de Carlux
03 Février	AG Kayak	Club Canoë Kayak
04 février	Galette des rois et A.G.	Au Fil du Temps Carlucien
07 Mars	A.G. Amis de Carlux	Amis de Carlux
10 Mars	Repas Carlux	Ami'cole SVS Carluxais
12 mars	Imprimerie nationale	Au Fil du Temps Carlucien
29 mars	Carnaval des écoles St. Julien	Ami'cole SVS Carluxais
05 Avril	AG comité des fêtes	Comité des fêtes de Carlux
21 avril	Printemps du livre	Comité des fêtes de Carlux
05 mai	Loto	Au Fil du Temps Carlucien
21 Juin	Fête des écoles Ste Mondane	Ami'cole
29-30 Juin	Fête votive et vide grenier	Comité des fêtes de Carlux
07 Juillet	Journée portes ouvertes	Club Canoë Kayak de Carlux
13 Juillet	Bal populaire	Comité des fêtes de Carlux
26 Juillet	Réunion Prépa fête crêpes	Amis de Carlux
04 Août	Concert	Au Fil du Temps Carlucien
17-18 Août	Fête des crêpes	Amis de Carlux
24 Août	Fermeture base	Club Canoë Kayak de Carlux
01 Septembre	Méchoui	Comité des fêtes de Carlux
08 Septembre	Marathon canoë kayak	Club Canoë Kayak Castelnaud
21-22 Septembre	Journées du Patrimoine	Amis de Carlux
12-13 Octobre	Ronde des villages	Office du tourisme Pays de Fénelon
26-27 Octobre	Expo Artistes	Comité des fêtes de Carlux
03 Novembre	Repas	Au Fil du Temps Carlucien
00 Novembre	Fête Ste Catherine	Relais Ste Catherine
31 décembre	Réveillon	Comité des fêtes de Carlux

Ces dates sont communiquées à titre indicatif, la situation sanitaire pouvant nous amener à les modifier.

Nous vous conseillons de consulter le site de la commune « carlux24.fr », ou la mairie.

Associations de Carlux

Qualité	Nom	téléphone	Adresse électronique
Président Les Amis de Carlux	Yves GARRIGUE	0686452285	yvesgarrigue@groupegarrigue.fr
Présidente Au Fil du Temps	Jeanine CHARRIER	0680858481	janine.charrier@gmail.com
Président Comité des Fêtes de Carlux	Jean-Claude DELHORBE	0608586219	janine.charrier@gmail.com
Présidente de «O mille et une Aiguilles»	Patricia ANCELIN	0645273053	
Président de l'Amicale de chasse	Fabien PLANCHE	0689848591	amicalechassecarlux@gmail.com
Président du Comité des Fêtes de Liméjous	Nicolas LINOL PEYROU	0671567803	cocolas46@hotmail.fr
Relais Paroissial de Carlux	Presbytère	0553590316	paroisse.st.sacerdos@orange.fr
Présidente du Canoë Club Carlux	Elodie FERBER	0777721406	ckccarlux@wanadoo.fr
Président de l'ESSIC	Daniel AUMONT	0632625443	essic-carlux@orange.fr
Président de l'association les Coccinelles	Guy SAULIERE	0633361145	egsauliere@free.fr
Présidente association Ami'cole	Céline FRAYSSE	0643020687	celine-fraysse@outlook.fr
La Pierre Angulaire	Jean-Louis ROUET	0672050822	jl.rouet@laposte.net

Rétrospective 2023

Naissance d'une nouvelle association : « O Mille et Une Aiguilles »

L'association « O Mille et Une Aiguilles » a vu le jour à Carlux courant septembre 2023, elle a pour but de développer des activités autour de l'expression créatrice et artistique.

Des activités telles que les travaux d'aiguilles y sont représentées, (création de carte avec broderie sur papier, scrapbooking, créations de boules de Noël, travaux de couture avec insert de broderie fait main, tricot etc...) Chaque adhérente apporte son savoir-faire, ses idées créatives, toujours dans la bienveillance et la bonne humeur.

Le but est de se faire plaisir et de faire plaisir, on rit, on se restaure, on travaille très bien aussi, on ne voit pas le temps passer et on repart ravies et enrichies de ces bons moments.

Lieu d'activité : Salle polyvalente du village, le lundi après midi de 14h à 17h.

La cotisation annuelle est de 15 euros. L'association espère accueillir de nouvelles personnes intéressées par un loisir créatif très apprécié par les adhérentes actuelles.



Le bureau est composé de :

Présidente : Patricia ANCELIN
 Secrétaire : Bernadette DELAIR
 Trésorière : Colette GINÈBRE
 Secrétaire adjointe : Brigitte MADIEU

Informations : Renseignements auprès de la présidente au
 06 45 27 30 53

Spectacles

Chorale du 14 mai et chœur du 12 novembre

Chœur Calviac Pays de Fénelon

Chorale Donna Cori de Sarlat



Concours maisons fleuries

Le Comité des Fêtes remercie les participants malheureusement pas assez nombreux.

De ce fait, il n'y a pas eu de remises de prix, toutefois les terrasses des familles NOMBELA Claude et Maguy et de la famille d'Yvon et Raymonde LIEUBRAY ont été particulièrement remarquées et appréciées.

Un village fleuri donne envie de le parcourir et de le visiter. Nous vous encourageons vivement à participer en 2024.

Salons et expositions

Le Printemps du livre

Cette manifestation subventionnée par le centre culturel départemental, par la communauté de communes du Pays de Fénelon et soutenue par la commune de Carlux, est plus que jamais un outil à la disposition de tous, un élément pour apprendre à lire aux plus jeunes une richesse de connaissances à la disposition de tous, une façon de voyager, de se distraire en un temps de repos.

Les écrans envahissent la vie actuelle. La lecture quotidienne qui en découle est furtive et incomplète pour apporter savoir et détente.

Quoi de mieux qu'un bon livre pour entretenir la langue française !!!

Vingt-quatre auteurs sont venus présenter leurs ouvrages au printemps 2023.

Histoire, BD, BD érotique jeunesse, Science-fiction, Cuisine, Santé, Jeunesse, Conte, Poème, Roman, Biographie, les thèmes étaient variés et alléchants.

M GOUY a présenté son imprimerie portative qui a rencontré encore une fois beaucoup de succès.

De nombreux auteurs vous attendront à la salle polyvalente en avril 2024.

L'entrée est gratuite. N'hésitez pas à venir en famille.



Vous êtes écrivain, le Comité vous invite à vous inscrire dès le mois de janvier pour le prochain salon qui se déroulera en avril 2024. (Tel 0680858481).



L'Art dévoilé 28 et 29 octobre 2023



L'exposition « L'ART DEVOILE » est la deuxième manifestation subventionnée par le département, la communauté de communes du Pays de Fénélon et par la commune de Carlux que nous remercions vivement. Leur aide est vraiment très précieuse.

Tous les ans, de nouveaux artistes s'inscrivent et nous avons également le plaisir de découvrir les nouvelles œuvres de quelques habitués.

Notre beau coin de Dordogne et des environs génère de nombreuses pépinières d'artistes.

En 2023, nous avons eu le plaisir d'en accueillir vingt-cinq de grande qualité dont plusieurs Carluciens. Comme l'an passé, les visiteurs sont venus à leur rencontre, plus de trois cent cinquante cette année. Tout cela nous montre l'intérêt porté aux œuvres d'art dans notre milieu rural.

Cette année, la nature, la rivière, les animaux, les petits villages avec leur belles maisons et forteresses étaient à l'honneur.

Des sculpteurs de grand talent nous ont présenté des œuvres en fer, bois, bronze et verre.

Deux tourneurs sur bois, bien connus de tous ont présenté leurs œuvres : l'un vainqueur de grands concours internationaux a confectionné des miniatures, l'autre de magnifiques pots et sculptures mettant en valeur toutes sortes d'essences de bois.

Une céramiste a exposé des plats d'une grande finesse. Les visiteurs ont pu admirer des bijoux originaux et des broderies très fines. Les deux activités sont réalisées par des artistes passionnés et de grand talent.

Les artistes peintres ont apporté une touche très variée par leurs différentes techniques.

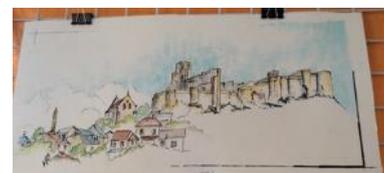
Parmi eux, on pouvait remarquer une grande nouveauté, des animaux peints en trois D, en utilisant des bois flottés peints, sortant du cadre, les oiseaux donnaient l'impression de prendre leur envol.

Il est à noter la venue de **Vinciane LAFLAQUIERE** qui nous a permis de découvrir ses aquarelles et qui débute un atelier ouvert une fois par semaine dans la salle polyvalente de Carlux. Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant pour acquérir un peu de son savoir et vous inscrire à l'exposition de 2024.

Les enfants ont adoré les doudous confectionnés par notre amie Micheline SODMON.

L'exposition 2023 fut une belle réussite, tous les visiteurs repartaient enchantés de leur découverte.

Le COMITE DES FETES remercie M le Maire, tous les artistes, les petites mains qui ont préparé leur repas et ont permis de bons échanges très conviviaux.



LE COMITE DES FETES VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2024

Et vous invite à venir nombreux visiter notre prochaine édition les 26 et 27 octobre 2024

Les coordonnées des artistes sont à la disposition de tous, vous pouvez contacter le comité des fêtes qui vous les communiquera.

Les membres de la commission de la culture, de l'animation du village et du tourisme sont actifs mais toute autre personne peut travailler dans ce même but au sein du Comité des Fêtes. Le bureau recrute des volontaires pour rejoindre l'équipe et apporter un soutien régulier lors des activités. Nous attendons donc vivement vos inscriptions lors de notre prochaine assemblée générale.

LE COMITE DES FETES VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTES FETES DE FIN D'ANNEE

LA VIE DES ASSOCIATIONS

E. S. S. I. C.

La gymnastique volontaire

Les cours ont lieu le mercredi à 10h
À la salle des fêtes de Carlux

Pour les inscriptions :
 sur place le mercredi .

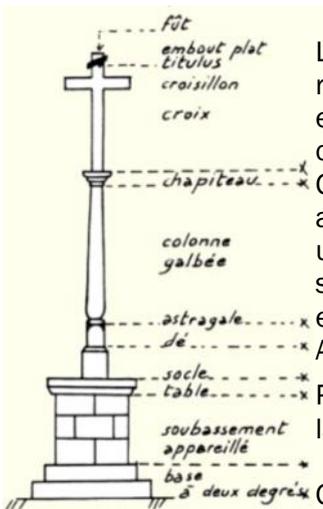
Contacts :
 Michèle DELHORBE : trésorière
 Helen STRATT : animatrice



La Pierre Angulaire



Toiture pyramidale, en carène, gouttière, conique, dôme, campaniforme, pagode



Le recensement et l'édition des dossiers du petit patrimoine bâti se poursuivent à un rythme plus faible que dans la période pré-COVID . Ce sont actuellement 8759 fiches et 1489 dossiers qui sont disponibles afin de satisfaire tous les historiens, chercheurs, aménageurs du territoire et autres curieux.

Qui ne s'est pas trouvé un jour confronté à des problèmes de vocabulaire pour décrire avec précision de tels ouvrages ? Sachant qu'internet n'a pas réponse à tout, voici une approche non exhaustive concernant les croix et calvaires. Qu'elles soient de missions, de rogations, hosannières (fête des Rameaux), de chemins ou dites calvaires, elles ont toutes la même structure.

Autre question quels sont les types de toiture des cabanes du Périgord Noir ?

Pour tous renseignements ou pour découvrir le petit patrimoine local carlucien et plus largement du Sarladais ... contactez :

Mr JL ROUET 24370 Carlux , 0553297137

Ou visitez le site de la Pierre Angulaire <http://www.lapierreangulaire24.fr/>

Le Comité des fêtes de Limejouis

Président : Nicolas LINOL PEYROU
 cocolas46@hotmail.fr

Après une absence de 3 ans, le comité est revenu avec un vide grenier nocturne et un repas cochon à la broche qui fut un franc succès.



Nous tenons à remercier les participants toujours présents, ainsi que les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Nous sommes heureux de vous avoir retrouvés et espérons vous revoir aussi nombreux

le 15 Août prochain.

*Le comité vous souhaite de bonnes fêtes,
 une bonne année 2024
 et à l'année prochaine.*



Les Amis de Carlux



La vie de l'association, les fêtes et le château sur internet : <http://lesamisdecarlux.over-blog.com>

Les Crépinettes



Les mesures sanitaires levées nous avons pu nous retrouver le dimanche 29 janvier autour de notre traditionnel repas crépinettes.

Après le repas une après-midi très animée autour d'un karaoké a permis à chacun de retrouver ses musiques préférées. Lors d'un blind (mémo) test musical proposé pour clore cette journée nous avons vu des équipes se former spontanément pour répondre par-

fois avec passion mais toujours dans la bonne humeur.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont préparé cette belle journée. Rendez-vous en 2024.



Nettoyage et désherbage au château le 24 juin 2023

Le 24 juin, les bénévoles se sont réunis pour effectuer le nettoyage, le désherbage du château et le montage des nouvelles toiles achetées par l'association. Toujours aussi motivés, armés de leur courage et bien sûr du matériel nécessaire ils ont œuvré toute la matinée pour offrir un site accueillant aux visiteurs.



Puis c'est sous le soleil que toute l'équipe a partagé un repas auberge espagnole bien mérité dans la joie la bonne humeur et la convivialité. Merci à tous



Fête des crêpes les 19 et 20 août

C'est avec un grand bonheur que tous les bénévoles de l'association se sont retrouvés pour la mise en place de la 67ème fête des crêpes.

Après la réunion de préparation du mois de juillet, c'est tout au long de la semaine qui précède la fête qu'il faut mettre en place toutes les structures pour proposer une prestation variée et de qualité (communication, montage des stands et de l'accueil, des tables, installations électriques, travaux de plomberie et de sonorisation.)

Même si cet été 2023, placé sous le signe de la canicule, n'a pas permis de dépasser le record de crêpes réalisées, la fête a rencontré comme toujours un vif succès. Les animations médiévales, les jeux, ainsi que la restauration ont attiré de très nombreux participants.

Bien sûr les deux courses d'ânes animées par une équipe de jeunes et fringants jockeys restent l'un des points d'orgue de ces deux jours de fête.

Enfin, la nuit étant là, c'est un magnifique feu d'artifice, en présence d'une foule nombreuse, qui a permis de mettre en lumière notre beau château puis, plus tard, sous la halle, musique et danse pour clôturer ces deux jours de fête.



**RDV les 17 et 18 août 2024 pour
la prochaine fête des crêpes !**

**Et journées du patrimoine les 21
et 22 septembre 2024**



L'association des Amis de Carlux



**Rendez-vous le vendredi 07 mars
2024 à la salle des fêtes à 18 h 30
pour notre assemblée générale**

Le bilan global de l'association y sera présenté et nous pourrions proposer à la Mairie une nouvelle participation financière à l'embellissement de notre commune et à la restauration du château pour 2024.

Notre Bureau depuis 2023 :

Yves GARRIGUE président
Thierry VINQUIER vice-président
Patrick THEMELIN trésorier
Claudine ALBENQUE secrétaire

Michel LEMASSON 2e vice-président

Jean Claude ANCELIN secrétaire adjoint

Je remercie les Amis de Carlux et tous les bénévoles (plus de 70 personnes) qui ont participé à l'organisation et permis la réussite de ces journées tout au long de l'année.

Bonne et heureuse année à tous !

Le Président, Yves GARRIGUE

lesamisdecarlux@orange.fr



Club Canoë Kayak



CANOË KAYAK CLUB

CARLUX

Présidente : Elodie FERBER

ckccarlux@wanadoo.fr

☎ 07 77 72 14 06

Les activités de l'année 2023 :



La saison s'est déroulée dans de bonnes conditions, les touristes étaient au rendez-vous !

Cette année, la base de canoë kayak a ouvert ses portes le lundi 10 juillet 2023, après la journée porte ouverte (auberge espagnole) qui a eu lieu le dimanche 9 juillet.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux bénévoles !



Superbes randonnées dans des sites exceptionnels :

- Dimanche 5 février autour d'Eybènes, vallée de la Borrèze (parcours de 6 km).
- Dimanche 12 mars dans la plaine de Peyrillac (parcours de 7 km).
- Dimanche 16 avril autour du Manoir de la Forge (parcours de 5 km), suivi de la visite du Manoir.
- Dimanche 4 juin à la cascade d'Autoire (parcours de 6 km).

Descentes en canoë :

- Dimanche 18 juin Meyronne – Souillac (parcours de 17 km).
- Dimanche 9 septembre Castelnaud – Les Milandes (parcours de 5 km), suivi de la visite du Château des Milandes.



En 2024, la date retenue pour l'ouverture de la base est le lundi 8 juillet.

Le bureau et ses membres vous convient à l'Assemblée Générale, le samedi 3 Février 2024 à 20h30 à la Salle polyvalente de Carlux.

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe, ainsi que les nouveaux bénévoles entrés au sein de l'association.

Merci à tous et meilleurs vœux pour l'année 2024

Le bureau



Le Comité des fêtes de Carlux

Président : Jean-Claude DELHORBE
Mel.: janine.charrier@gmail.com

**Fête votive : Elle a du être annulée à cause des mesures sanitaires de protection en vigueur.
Rendez-vous en 2024 les 29-30 juin**

Le méchoui :

Plusieurs jours de travail ont suffi à préparer ce beau repas pour le plaisir de toutes les papilles Carluciennes ou touristiques. La veille des festivités, quelques volontaires avec un bon cuisinier ont malaxé la semoule avec les épices, ont garni de beaux agneaux et ont joué les couturières avec un joli fil de fer.



Le jour J, de belles flammes ont caressé le dos des moutons plusieurs heures pendant que les dames installaient les tables et cuisinaient le reste du repas. Puis les convives sont arrivés plein de sourires et d'entrain pour déguster notre méchoui. Cent trente-quatre personnes ont pris place autour des tables d'Astérix sur notre forteresse.

Merci à toutes les petites mains, aux cuisiniers, aux courageux qui ont arrosé la viande avec de bonnes épices et qui ont supporté la chaleur torride du feu et du soleil,

Merci à Micheline et Michèle pour les haricots, toujours aussi délicieux...

Merci à toutes les dames de Carlux qui ont confectionné de nombreux gâteaux.

Merci Jean Claude et Merci M le Maire

Encore une fois, nous avons eu la joie de nous réunir et de passer de bons moments de partage.

Rendez-vous le 01 septembre 2024

Ami'cole

L'Ami'cole est l'association des parents d'élèves du regroupement scolaire du Carluxais qui concerne les enfants de 7 communes, répartis sur les 4 écoles de Carlux, Cazoulès, Ste Mondane et St Julien de Lampon.

Cette association a pour but d'organiser des manifestations et d'aider financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques.

Présidente :

Madame FRAYSSE Céline 06 43 02 06 87 celine-fraysse@outlook.fr

Membres du bureau

Vice- présidente : BONNASSIE Julie

Trésorière : EMENGAR Louise

Vice- trésorière : JAVOY Marthe

Secrétaire : LACOMBE Marine

Vice- secrétaire : ARPAILLANGE Marianne

Ami'cole
Association des parents d'élèves
du R.P.I. du Carluxais



L'Ami'cole est une association de parents d'élèves qui a pour but d'organiser des manifestations pour ainsi pouvoir aider financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques ; participation aux différentes sorties (programme école et cinéma, sorties culturelles, ...) mais aussi l'achat de matériel pour les classes.

Pour cela, nous organisons diverses manifestations : vente de chocolats à Noël, repas périgourdin début mars, tombola en fin d'année et nous participons à l'organisation des grandes fêtes de l'année : la fête de Noël, le Carnaval et surtout la Fête de l'école début juin cette année. Mais tout cela n'est rendu possible que grâce au dynamisme des membres de l'Ami'cole et des parents qui ponctuellement nous apportent leur précieuse aide.

Chacun peut à son rythme donner de son temps, en fonction de ses possibilités. L'Ami'cole défend l'esprit de solidarité avec l'école qui ne peut s'accomplir que collectivement.

En espérant pouvoir organiser toutes nos manifestations,
nous vous souhaitons à tous une excellente année 2024 !

Relais sainte Catherine de Carlux

paroisse.st.sacerdos@orange.fr
[Site : www.egliseensarladais.catholique.fr](http://www.egliseensarladais.catholique.fr)

L'église de pierre ou brique dans un village c'est un point d'ancrage, un repère, un symbole culturel et historique à préserver quels que soient sa taille et son budget !

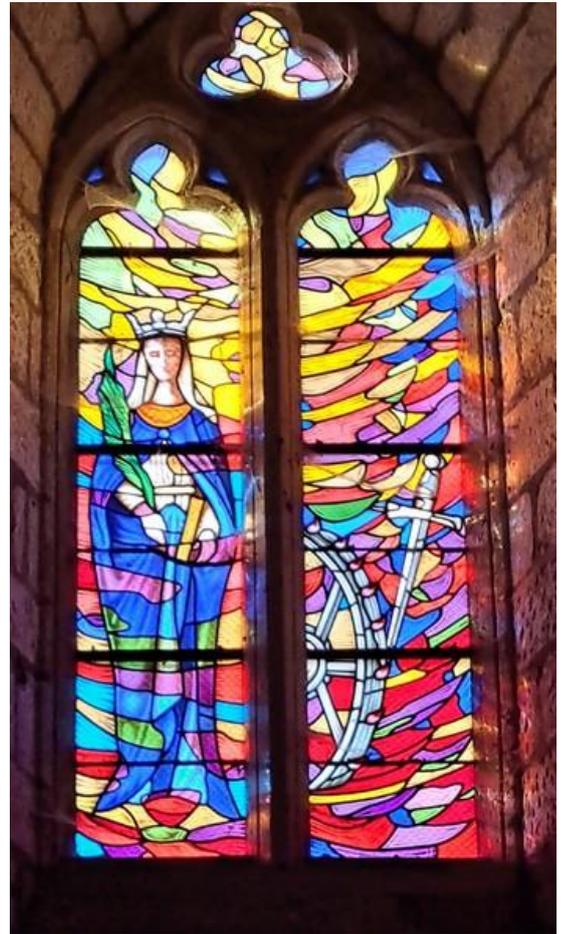
Il est de même pour notre **Eglise Sainte Catherine d'Alexandrie de CARLUX**, nous en avons eu la preuve ce dimanche 12 Novembre lorsque nous avons commémoré notre Patrimoine : la Fête de Sainte Catherine d'Alexandrie.

Cela fait plus de 5 ans que notre équipe porte une attention particulière pour rappeler l'importance de l'église sainte Catherine.

Nous avons bien du monde à la messe où le *chœur du Pays de Fénelon* par sa participation chantante a donné une note festive de prière et de louanges par ses negro spirituels et ses chants plus méditatifs.

Le verre de l'amitié sous la tonnelle, mise à la disposition par la mairie, a permis des échanges très sympathiques tout en dégustant un apéritif maison et des cacahuètes sucrées.

Le repas, à la salle des fêtes, préparé par notre équipe de cuisinières et servi par quelques jeunes filles à la soixantaine de participants de toutes générations, fut un moment de détente ; la super tombola a fait la joie de quelques bénéficiaires ! et les chants animés par l'abbé ont donné une note très fraternelle.



Les bénéfices iront à la paroisse et pour l'aide à la restauration de la Dormition, chef d'œuvre de notre église. (Voir plus loin)

Durant l'été, pour les nombreux visiteurs et vacanciers ; après la messe, nous avons proposé un apéritif convivial sous le porche avec vente des gâteaux.

L'église, dans sa sobriété accueille beaucoup de monde ; le livre d'or en fait foi.

La prière, le silence, la visite, la bougie que l'on allume à la Vierge de Lourdes ou à Saint Antoine atteste d'un lieu serein et paisible.

Une équipe, plutôt masculine cette fois ! est là pour ouvrir et fermer la porte.

Il n'y a pas eu beaucoup de mariages et de baptêmes cette année.

Les deux messes maintenues chaque mois, accueillent une vingtaine de personnes en hiver, nettement plus en été et lors des grandes fêtes comme NOEL, les Rameaux, la Pentecôte, la Toussaint.

Aux rameaux nous sommes partis en procession du calvaire au pied du Château avec le buis béni.

La paroisse Saint Sacerdos est grande d'une cinquantaine de clochers et nos trois prêtres se donnent à fond pour leur mission et répondre aux besoins des paroissiens.

Lorsque les prêtres sont absents, depuis plus de 10 ans une équipe de « baptisés missionnés par l'Eglise » accompagnent les familles en deuil et assure l'office des funérailles. Lors de la messe suivante une attention particulière est faite pour le défunt.

Un petit groupe des « équipes du Rosaire » se retrouve chaque mois pour partager, méditer un passage de l'évangile et intercéder auprès de Marie pour toutes les intentions personnelles et du monde. C'est ouvert à tous.

Nous remercions toutes les personnes qui discrètement s'engagent pour le maintien de l'Eglise ouverte par l'entretien, le fleurissement, le service de la sacristie, l'animation liturgique et musicale, la communication et l'accueil ; c'est une équipe fraternelle ouverte à tous.

Toute cette équipe dynamique, priante et accueillante vous souhaite au milieu d'un monde difficile : une année 2024 d'espérance et de Paix.



Un joli dépliant concernant la visite de l'église a été conçu et édité pour les visiteurs .

Pour tous contacts : baptêmes, mariages, funérailles , demandes de messes etc...

Presbytère 14 rue Jean Joseph Escande 24200 Sarlat la Canéda 05 53 59 03 16

paroisse-st-sacerdos@orange.fr

site : egliseensarladais.diocese24.fr

l'équipe du relais

Amicale de chasse de Carlux

2022/2023 fut une très bonne année pour réguler les populations soit 28 sangliers tués, 12 chevreuils et 8 renards.

Pour l'année 2023/2024 la fédération nous a attribué 30 colliers de sangliers, 12 de chevreuils et 3 de cervidés.



Nous avons pu réaliser un super repas de chasse avec la dégustation de la Mique et du petit salé.

Les très nombreux convives se sont régalés. Nous remercions toutes les petites mains qui nous ont aidés, plus particulièrement Mme PLANCHE et tous les jeunes bénévoles de Carlux (une quinzaine) qui ont assuré un service impeccable.

Le président et toute son équipe vous souhaitent une excellente année 2024 et surtout une bonne santé pour tous.

Président : Fabien PLANCHE
Trésorier : Charlotte PLANCHE
Secrétaire : Yohan SOULIER



**Pour tout renseignement,
s'adresser au Président :**

☎ 0689848591

Club Au Fil du Temps Carlucien

Présidente : Janine CHARRIER
janine.charrier@gmail.com

ACTIVITES 2023

Comme chaque année, la reprise des activités du CLUB AU FIL DU TEMPS s'est effectuée par la convocation à l'Assemblée Générale suivie d'un délicieux moment de partage attendu de tous : la dégustation de la galette et des petites douceurs.

Après le vote de l'ensemble des rapports avec avis favorable à l'unanimité, une cinquantaine de Carluciens se sont installés autour des tables de fêtes.

Quel plaisir de se retrouver !

Qu'il est doux de pouvoir donner et recevoir l'amitié sincère en partage !

Vous avez plus de cinquante ans, vous aimez la convivialité.... alors vous êtes cordialement invités à nous rejoindre, le **dimanche 4 février 2024** à la salle polyvalente de Carlux.

Assemblée Générale à 14H 30 et partage de la galette à partir de 16H.

LES VOYAGES :

LE 14 MAI 23: Une journée à TURSAC : VISITE DU CHATEAU DE MARZAC

labellisé Grand site de France et patrimoine mondial de l'UNESCO.

Avec le château du Petit-Marzac, dont il subsiste des ruines, situé au-dessus de l'abri de la Madeleine, le repaire de Marzac contrôlait la navigation sur la Vézère. Il doit son nom à la famille de Marzac qui occupait le site au XIII ÈME SIÈCLE.

Marzac est l'archétype du «château de Contes de fées de la renaissance» accroché à des falaises majestueuses, emblématiques de la vallée de la Vézère avec sa terrasse, son donjon et ses tours rondes coiffées de hennins, ses machicolis, ses chemins de rondes, ses fenêtres à meneaux, sa chapelle.

Nous sommes partis nombreux pour une journée de détente. Pour prendre quelques forces avant de commencer la grande enquête (jeu escape Game) permettant de visiter le domaine, nous avons pris un bon déjeuner. Puis nous avons formé deux grandes équipes, et nous nous sommes lancés dans l'aventure en présence des propriétaires.

La malédiction du roi MIDAS : But du jeu : relever un double défi : essayer de pénétrer dans le château, puis réussir à en sortir. Le parcours durait environ une heure trente. Passages secrets et pièces cachées, mécanismes, codes à percer, murmures inquiétants, indices à collecter ont pimenté la difficulté de la mission qui nous a été confiée. Pour rentrer dans chaque lieu, chaque pièce, il fallait trouver un code et ensuite résoudre une nouvelle énigme pour aller plus loin.

Les recherches se sont effectuées dans le château meublé de la cave au grenier, mais aussi dans les neuf maisons, dans les granges ornées de peintures, dans le jardin à la française près de la roseraie autour du bassin central et jusque dans un magnifique pigeonnier.

Merci à Janine BARON pour nous avoir trouvé le code d'entrée dans la bibliothèque...

Une journée très conviviale avec plein d'imprévus. Merci à tous les participants !

LE PUY DU FOU DU 30 JUIN AU 3 JUILLET :



Un nouveau groupe est parti visiter le meilleur parc du monde, juste avant la cohue de l'été.

Une vingtaine de spectacles à couper le souffle, d'une beauté et d'une qualité inimaginable, dans des décors magnifiques !

Dès le premier soir, et ce malgré la pluie par moment, nous avons remonté le temps de l'histoire de France à travers l'histoire de la Vendée contée par Petit Jean.

Du moyen âge à nos jours, près d'un château et d'un lac enchanté, des milliers de personnes, d'animaux ont mimé et défilé à travers les siècles avec feux d'artifices et musiques appropriées :





chevaliers, rois et princes avec leurs carrosses, paysans aux champs ou partant à la guerre, puis réjouissance lors des noces mais aussi travail des chevaux, des animaux de la ferme etc...

Il me paraît impossible de vous décrire l'émerveillement de tout le groupe mais aussi des 10 000 spectateurs.



Pendant les deux jours suivants, nous avons parcouru le site avec ses villages moyenâgeux ou 1900, ses anciens métiers, son carillon géant, son jardin exotique, son petit train pour réparer un peu la fatigue de nos nombreux pas.

Au milieu de cela, des théâtres, des scènes magiques, parfois tristes (14/18) mais tellement réalistes liant les acteurs bien vivants au cinéma, nous ramenant au temps des chevaliers de Jeanne d'arc, des vikings, des romains et des arènes, des corsaires, du bossu et de Richelieu et bien d'autres.

Puis le lundi, en repartant, La Rochelle nous a accueilli avec son magnifique aquarium et un succulent repas près des vieilles tours. Un petit tour en bateau nous a conduit directement devant nos assiettes.

Nous sommes tous prêts à retourner dans ces endroits magiques qui nous ont permis de renouer nos liens amicaux. Merci à tous pour l'excellente ambiance !



REPAS ANNUEL 5 NOVEMBRE



Le flamenco a rendez-vous avec les aînés au restaurant le Rouffillac.

Une quarantaine de joyeux lurons se sont retrouvés près d'un bon feu de cheminée pour déguster le tourin blanchi d' Etienne et un succulent repas agrémenté par la présence d'une belle danseuse de flamenco et de son guitariste. Un jeune de 20 ans d'il y a cinquante ans a révélé ses talents de paroliers à travers deux chants l'un destiné à sa belle, l'autre à Carlux « Carlux mon pays ».

Merci à tous pour la réussite de ce moment de partage !



LE CLUB AU FIL DU TEMPS VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2024

ACTIVITE DANS LA SALLE DU CLUB AU FIL DU TEMPS :

Les moments de jeux ou autres passions se poursuivent tous les mardis hors des vacances.

Un appareil pour retirer l'humidité vient d'être installé par la commune. La pièce a retrouvé une ambiance plus saine. Un grand Merci à la municipalité !



Les Coccinelles

Président : Guy SAULIERE

egsauliere@free.fr

L'association souhaite comme par le passé faire des actions ponctuelles au niveau de la commune.

Les locaux de l'association sont à disposition pour les assemblées générales et la paroisse pour la dispense du catéchisme et la tenue de groupes de réflexion.

Associations locales

Les associations locales, loi de 1901, par leur structure et leur fonctionnement démocratique permettent à tous les citoyens qui le souhaitent d'assumer dans l'intérêt de tous de réelles responsabilités au sein de la vie de la commune.

Le Conseil municipal, conscient que les associations sont les garants des libertés et de la démocratie, continuera à les encourager.



PNEUS & ENTRETIEN AUTO

GOURDON - 05 65 41 95 95

SARLAT - 05 53 30 40 92

SOUILLAC - 05 65 32 72 30



Envie de donner ou de voir des spectacles, la cour centrale du château offre une très belle acoustique dans un décor exceptionnel.

S'adresser à la mairie de Carlux



**HYDRAU
ELECT**

**Z.I. rue Marcel Paul
46130 BIARS SUR CÈRE**

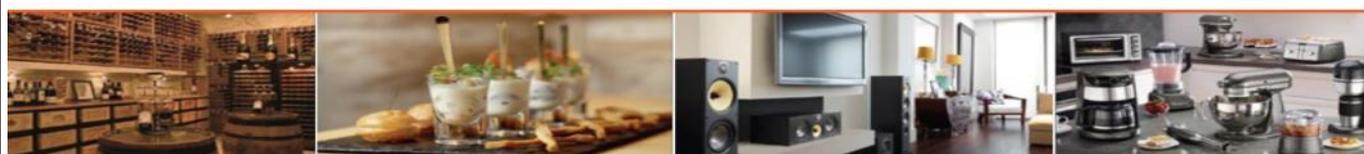
Tél.: 05 65 39 72 00

Fax : 05 65 38 68 36

contact@he46.fr



11, Place du Pré Saint-Louis - 24260 LE BUGUE — Tél. 05 53 07 23 18 — Mail : info@montastier.fr



 **boulangier**
si bien ensemble

SARLAT-LA-CANÉDA

C. C. du Pontet - D704 - 05 53 28 18 28



Les jardins privés de Cadlot se composent, sur 2 ha, de 10 espaces par thème de couleur avec une conception actuelle. Trois terrasses de 300m de long accueillent plus de 1500 variétés en floraison continuelle (roses anciennes, graminées, hydrangeas...). Des sculptures jalonnent ce parcours et en font un site culturel unique.

Tél : 05 53 29 81 05

Vente aux professionnels et aux particuliers

578 Impasse de la chocolaterie 24370 CARLUX

05.53.29.73.41

Spécialités artisanales

Confiserie de Noix

Chocolats aux Noix



19



72

Domaine de Béquignol

Artisan Chocolatier

Boutique en ligne : www.carlux-chocolats.com

SAS

Delhorbe

Chemin des 7 fontaines
24370 CARLUX

05 53 29 74 11
06 79 96 39 45

chris.delh@orange.fr

- ▲ PLOMBERIE
- ▲ SANITAIRE
- ▲ ADOUCISSEUR D'EAU
- ▲ CHAUFFAGE
- ❄️ CLIMATISATION

Fioul - Gaz - ENR
Installation - Dépannage
Entretien - Ramonage



PIECES AGRICOLES - QUINCAILLERIE
FOURNITURES INDUSTRIELLES et ACCESSOIRES

COVERPA

Z.I. de Madrazès 24200 SARLAT
Tél. 05.53.59.32.31- Fax. 05.53.31.13.59

M
E
T
A
L
F
E
R
R
E
R
I
E
S
E
R
V
I
C
E
S

METAL

CREATIF

Avec Frédéric Castang

La Garélie - 24370 CARLUX
Contact : fredcastang@gmail.com - 07.87.39.75.10
Facebook : <https://www.facebook.com/FREDCASTANG>



SARL PROUILLAC & Fils

Bénies - 24590 Salignac-Eyvigues
Tél. : 05 53 28 81 20 - Fax : 05 53 28 82 04
www.prouillac-materiaux.com

DENIS PIGHI
CRÉATEUR PAYSAGISTE



- LOGICIEL 2D / 3D
D'ARCHITECTURE D'EXTÉRIEUR
- CRÉATION - ENTRETIEN
PARCS, JARDINS & BASSINS D'AGREMENT
- ARROSAGE INTÉGRÉ
- VENTE DE VÉGÉTAUX

3dconceptpaysage@orange.fr

06 87 76 27 74

05 53 31 89 96

Fabien Reynal

FAB~élec  **24** 

fabelec24@gmail.com Tél. **06 40 33 84 66**

Installation électrique, Dépannage, Rénovation, Automatisation, VMC ...
 Redon / 24250 - Groléjac

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
09H00 - 12H00 / 14H00 - 19H00
LE SAMEDI DE
09H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00

1/2 page

P
rofessionnel
articulier

SUIVEZ NOUS SUR LES RESEAUX



**ATELIER
DU PC**

SOLUTION INFORMATIQUE

VENTE - REPARATION PC / MAC
MAINTENANCE ET INFOGERANCE
INTERNET ET SECURITE
SAUVEGARDE ET HEBERGEMENT

☎ : 05 53 28 49 43

✉ : contact@atelierdupc.com

🌐 : atelierdupc.com



durand décor 

SALONS LITERIE
MEUBLES LINGE RIDEAUX
STORES & déco



gallery
tendances
| mobilier & concept

www.durandecor.fr
Rte de Souillac 24200 Sarlat



ROUFFILLAC 05.53.31.03.13 contact@itinerance-cuir.fr



**BOULANGERIE
PATISSERIE**



**S.A.R.L
MIRAMONT**

Le Bourg 24370 Carlux

☎ 05 53 29 71 01

Le Bourg 24370 Saint Julien

☎ 05 53 28 94 17

Pizza Big Good
Au feu de bois

OUVERT
Hors saison du mercredi au
samedi midi et soir.
Juillet - Août 6/7
fermé le mardi

Pâte faite Maison

101 Route de la Dordogne
Lieu Dit Rouffillac
24370 CARLUX

Pizzas à Emporter
mode de paiement : espèces, chèques et tickets restaurant.

06 48 15 86 29

SARL CHAUSSE
TRAVAUX PUBLICS
CARRIERE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE
Rouffillac
24370 CARLUX
Tel . 05 53 29 70 16



 <p>STUDIO DE CRÉATION IMPRIMERIE SITE INTERNET SIGNALÉTIQUE ENSEIGNE DÉCO DE VÉHICULE</p>	 <p>PAPETERIE MOBILIER DE BUREAU</p>
 <p>TIRAGE PHOTOS ALBUM POSTER PHOTOS D'IDENTITÉ</p>	  <p>BEAUX-ARTS LOISIRS CRÉATIFS ENCADREMENT</p> <p>NOUVEAU ATELIER ENCADREMENT D'ART</p>
<p style="text-align: center;">sas BATAILLON Frères</p> <p style="text-align: center;">AVENUE ARISTIDE BRIAND - 24200 SARLAT - TÉL. 05 53 59 33 78</p> <p style="text-align: center;">suivez-nous sur les réseaux !  </p>	



Vous désirez faire paraître un
encart publicitaire dans le bulletin
municipal 2025 ?
Contactez la mairie de Carlux au
05 53 29 71 08

Bruno Tomassetti
Agent général

23 rue Gambetta BP 11 - 24220 Saint Cyprien
Tél. : 05 53 30 35 40
Fax : 05 53 29 13 75
E-mail : agence.tomassetti@axa.fr
N° Orias 07 01 3 7

N° 1050844721MY au fichier des démarcheurs bancaires ou financiers



réinventons / notre métier



Thierry Couderc

Vous souhaitez vendre votre bien?

N'hésitez pas à me contacter
au **06 87 22 52 07**

Vous accompagner dans
votre projet est ma priorité!

**Ou gagner de l'argent
simplement:**

Un bien se vend dans votre secteur?
Communiquez moi l'info
et gagnez 10% de mes honoraires !

thierry.couderc@safti.fr

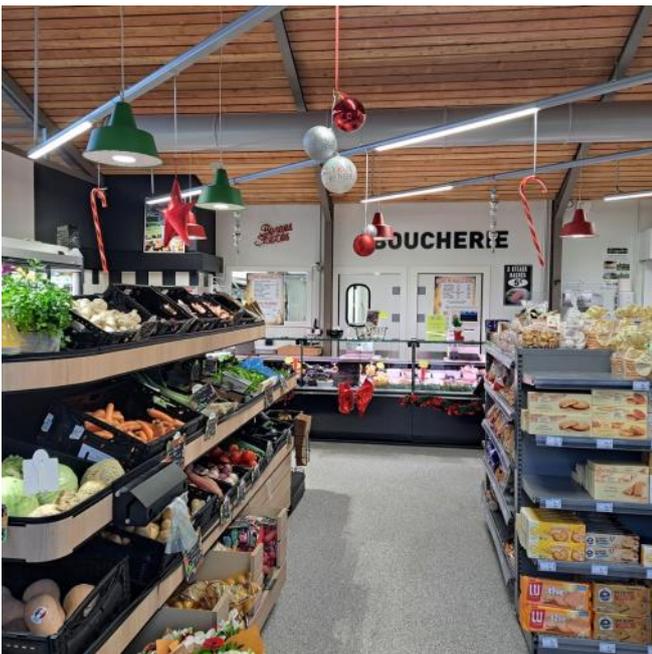
Conseiller indépendant en immobilier



N° 888 560 810 - RSAC de Bergerac



CARLUX



Heures d'ouverture

Du Mardi au samedi
8h à 12h30
15h à 19h15
Le dimanche 8h 12h

Boucherie Charcuterie Traiteur
Alimentation Générale
Presse Gaz
Relais colis
Livraison à domicile

05.53.30.13.79

Mail : proxi.carlux@orange.fr

La municipalité de **CARLUX** remercie chaleureusement
tous les annonceurs de ce bulletin pour leur participation active :
Pensez à eux pour vos activités